

GAZA, AFFAMÉE  
POUR ÊTRE VAINCU



HONTE AUX COMPLICES

856<sup>e</sup> jour de l'agression sur Ghaza

**72.071 MARTYRS  
171.733 BLESSÉS**

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



Bourek :  
3 farces virales

PAGE 15

## ÉDITO

### Ramadhan : la table et le cœur

Par S. MÉHALLA

**C**haque année, nous l'attendons comme une miséricorde.

Et chaque année, à l'instant même où l'on annonce la rupture, quelque chose se brouille : les cuisines s'embrasent, les tables débordent, les nerfs se tendent. Le mois de la retenue commence par la précipitation.

Le Ramadhan devait apprivoiser la faim, et nous avons appris à l'assiéger. Soupe, entrées, plats, frites, desserts, fruits, boissons — une armée entière pour vaincre un estomac resté silencieux toute la journée. À peine la première gorgée prise, la fatigue morale revient. On mange vite, trop, mal, puis l'on regrette. Le jeûne éduque, l'iftar parfois annule.

Dans bien des maisons, la journée devient une tension domestique.

La mère — silencieuse héroïne du mois — court entre le four et l'évier.

Elle goûte sans manger, prépare sans s'asseoir, sert avant de respirer. Le Ramadhan devait l'élever. Il l'épuise.

Et lorsque enfin elle s'assied, les assiettes sont déjà tièdes et la paix déjà passée.

Puis vient le gaspillage.

Pain intact, salades intactes, plats à peine touchés. La poubelle reçoit ce que la faim aurait sacrifié ailleurs. Nous rompons le jeûne, mais pas l'habitude. Nous continuons à consommer au lieu de remercier.

Pourtant la sagesse du mois était simple : sentir la valeur d'une bouchée.

Le Ramadhan n'interdit pas la joie de la table.

Il la purifie. Une datte suffit à rendre l'homme lucide. Une soupe suffit à calmer le corps. Le reste devait appartenir au cœur. Parole douce, regard patient, pardon facile.

Car l'essentiel du jeûne n'est pas dans l'estomac vide, mais dans la colère retenue.

Le soir idéal n'est pas le plus rempli, mais le plus paisible.

Une table simple, des voix basses, un merci sincère. Une mère qui mange chaud, une famille qui attend, un enfant qui apprend que la bénédiction n'est pas la quantité mais la sérénité.

Alors seulement le Ramadhan commence vraiment : quand la maison cesse d'être un champ de bataille culinaire pour redevenir un refuge.

Ce mois ne nous demande pas d'ajouter des plats à la table.

Il nous demande d'enlever du bruit à nos cœurs.

S. M.

# CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

A LA VEILLE DU RAMADHAN

## Étals achalandés, porte-monnaie vidé

PAGE 5



Malgré les efforts des autorités pour réguler les tarifs et protéger le pouvoir d'achat, les ménages se retrouvent confrontés à une hausse des prix qui pèse lourdement sur leur budget.

Code de la route  
**La réforme à l'épreuve  
du compromis**



PAGE 3

Industrie automobile  
**Lancement du référentiel  
national d'intégration**



PAGE 2

Visite de Laurent Nuñez  
à Alger  
**Sécurité relancée,  
politique en pause**



PAGE 4

Programme de jumelage  
algéro-allemand  
**Un levier pour la  
transformation de l'AADI**



PAGE 6

CRESUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 19 février 2026 ■ 11<sup>ème</sup> année n°2077 ■ Prix 20 DA

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

# Lancement du référentiel national d'intégration

***Le gouvernement met en œuvre une stratégie ambitieuse pour renforcer l'industrie automobile nationale.***

**L**e Premier ministre, Safi Gharib, a présidé, mardi, une réunion interministérielle. À l'ordre du jour, figurait l'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé d'élaborer le référentiel national d'intégration pour le secteur des voitures, des autobus, des utilitaires et des motocycles. Ce référentiel constituera «le document de référence pour le calcul des taux d'intégration réalisés par les constructeurs afin de leur permettre d'obtenir les avantages préférentiels prévus par la législation et la réglementation en vigueur dans ce secteur», précise un communiqué des services du Premier ministère. Selon la même source, ce document permettra de mettre en place «un socle pour la création et le développement d'un réseau national intégré de sous-traitants, spécialisés dans la fabrication des différentes pièces et composants liés à cette industrie, dans le but d'augmenter progressivement le taux d'intégration nationale. Cela contribuera à asseoir une véritable industrie automobile durable et à garantir une intégration effective dans les chaînes de valeur correspondantes».

### MOBILISATION DES COMPÉTENCES LOCALES

Cette initiative contribuera également «à créer de nouveaux postes d'emploi durables dans diverses branches liées à cette industrie, à renforcer le transfert de technologie, à développer les compétences nationales et à réduire la facture d'importation des pièces détachées et des composants», précise le communiqué. Pour rappel, le ministère de l'Industrie a lancé une campagne nationale visant à



mobiliser les compétences algériennes, à l'intérieur du pays et à l'étranger, pour la création d'un Conseil d'expertises nationales dans le domaine de l'industrie automobile et de la fabrication de pièces de rechange.

Placée sous le slogan «Avec des compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique», cette initiative vise à développer une industrie mécanique nationale intégrée et pérenne, selon le communiqué. Le Conseil aura pour mission de définir la feuille de route et la stratégie nationale pour le développement de l'industrie automobile. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du processus participatif lancé par le ministère à travers des rencontres de concertation avec différents acteurs du secteur, qui ont abouti à la création de groupes de travail spécialisés et à l'élaboration de recommandations stratégiques définissant les bases techniques et réglementaires nécessaires au développement d'une industrie nationale compétitive et à l'amélioration de l'intégration industrielle. Le ministère entend ainsi mobiliser les compétences algériennes (experts, ingénieurs et techniciens) pour l'élaboration du référentiel national en matière d'intégration industrielle, qui servira de cadre définitif des bases techniques et réglementaires d'un écosystème industriel performant et intégré. Ce référentiel sera structuré autour de sept axes directeurs visant à renforcer la production locale et à réduire les importations. Il permettra de cartographier les compétences, d'établir des normes d'accréditation et de dynamiser la sous-traitance, avec un taux d'intégration progressive comme objectif.

### RELANCE DE L'USINE DE PIÈCES DE RECHANGE DE TISSEMSILT

Dans le cadre de la stratégie nationale de réactivation des projets confisqués dans

le cadre de la lutte contre la corruption, les autorités locales accélèrent la remise en service de l'usine de production de pièces et accessoires automobiles située à Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti.

Le wali de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, s'est rendu sur le site afin d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs et des procédures précédant la relance officielle de l'unité industrielle. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de réintégrer ces projets dans le tissu économique national et de soutenir une dynamique de développement durable.

L'usine ambitionne de couvrir une partie significative des besoins du marché national en pièces plastiques, qui représentent près de 30% de la structure d'un véhicule. Au-delà de la réduction de la facture d'importation, le projet devrait générer des emplois directs et indirects, contribuant ainsi à l'absorption du chômage dans la wilaya.

Lors de sa visite, le wali a insisté sur la nécessité d'un suivi mensuel rigoureux des travaux et d'un accompagnement permanent afin de lever rapidement toute contrainte technique ou administrative. Il a souligné que cette unité industrielle est appelée à devenir un pôle local structurant, capable de dynamiser l'investissement productif et de favoriser l'emploi durable, notamment pour les jeunes.

Des partenariats avec l'université et les centres de formation professionnelle sont envisagés afin d'assurer la qualification de la main-d'œuvre et de faciliter l'insertion des étudiants et stagiaires dans le tissu industriel.

R. N.

## RÉUNION DE GOUVERNEMENT

# Le million de moutons sur la table



Le Premier ministre, Safi Gharib, a présidé, hier, une réunion de gouvernement consacrée à plusieurs dossiers prioritaires, selon un communiqué officiel. Lors de cette séance, le gouvernement a étudié le projet de décret exécutif déclarant d'utilité publique la construction d'un tunnel dans la commune de Chéraga, wilaya d'Alger. Situé dans la zone dite El Qarya sur la RN41, le tunnel, dont les travaux sont avancés à environ 60%, vise à réduire les embouteillages et à fluidifier la circulation entre Chéraga, Bouchaoui et Aïn Benian.

Le gouvernement a également fait le point sur l'opération d'importation de un million de moutons en prévision de l'Aïd Al-Adha 2026. Cette mesure, ordonnée par le président de la République, s'inscrit dans le cadre du programme de soutien du pouvoir d'achat et vise à stabiliser les prix de la viande rouge tout en garantissant la disponibilité des moutons pour la fête. Les autorités agricoles ont conclu des accords sanitaires et commerciaux pour assurer

un transport et une distribution conformes aux normes, en coordination avec les services vétérinaires et douaniers. Le président Tebboune a admis récemment que la politique de production de la viande n'a pas atteint ses objectifs. Cette déclaration a été faite mardi 30 décembre lors de son discours à la nation devant les deux chambres du

Parlement, réunies au Palais des nations à Club des Pins, à Alger. Le chef de l'Etat a reconnu «un échec dans la production de viandes de toutes sortes», ajoutant que cette situation «soulève de grandes interrogations». Il a appelé les responsables à assumer leurs responsabilités et précisé que «les fonds destinés à l'importation de viandes devraient revenir en priorité aux enfants de l'Algérie».

### PLAN NATIONAL DE LA JEUNESSE 2026-2029

Par ailleurs, le plan national de la jeunesse 2026-2029 a été présenté aux membres du gouvernement. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des questions liées à la jeunesse et de l'accompagnement de ses aspirations, conformément aux engagements

du président de la République visant à renforcer le rôle des jeunes comme axe central du processus de développement national global et durable.

Il s'agit d'un cadre de travail national intégré et uniifié, basé sur la coordination des politiques et programmes destinés à la jeunesse, avec un mécanisme d'évaluation reposant sur des indicateurs de performance pour mesurer l'atteinte des objectifs.

Ce plan national vise à former une génération de jeunes Algériens autonomes, créatifs et capables de participer activement au développement national.

### SÉCURITÉ HYDRAULIQUE

Enfin, dans le cadre du suivi de la réalisation des grands projets publics, notamment dans le domaine de la sécurité hydraulique, le gouvernement s'est informé de l'état d'avancement de la construction du barrage de Sidi Khelifa, dans la wilaya de Tizi Ouzou, destiné à fournir de l'eau potable à la région nord de la ville de Tizi Ouzou et à irriguer les terres agricoles.

L'état d'avancement des travaux d'aménagement du barrage de Bouzina, dans la wilaya de Batna, mis en service en juin 2024, garantissant l'approvisionnement en eau potable de la région montagneuse des Aurès et l'irrigation des terres agricoles, notamment les vergers et les zones plantées d'arbres fruitiers, a été également au menu de la réunion, conclut le communiqué.

R. N.

### Échange de vœux entre Tebboune et Kaïs Saïed

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République tunisienne, pays frère, Kaïs Saïed. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République tunisienne, pays frère, Kaïs Saïed, au cours duquel il lui a présenté ses vœux, à l'occasion de l'avènement du mois sacré, lui souhaitant, ainsi qu'au peuple tunisien frère, davantage de bien-être et de prospérité», a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République. A son tour, «le président tunisien a adressé ses vœux à son frère le Président, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, lui souhaitant, ainsi qu'au peuple algérien, davantage de prospérité et de sérénité». Par la même occasion, les deux Présidents ont «évoqué les relations bilatérales fraternelles et solides», conclut la même source.

## CODE DE LA ROUTE

# La réforme à l'épreuve du compromis

**Les 11 articles objets de réserve portent principalement sur la classification des infractions, délits et crimes, les échelles de certaines peines ainsi que les montants des amendes.**

**L**e processus d'examen du projet de loi relatif au Code de la route franchit une nouvelle étape institutionnelle. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, présidera aujourd'hui une réunion des représentants du Conseil siégeant au sein des deux commissions paritaires chargées de proposer un texte consensuel concernant les dispositions, objet de divergence entre les deux chambres du Parlement (projet de loi criminalisant le colonialisme et code de la route). Cette rencontre intervient après l'adoption, fin janvier, des deux textes de loi. S'agissant du code de la route qui a suscité un large débat au sein de la société, le Conseil de la nation a approuvé l'ensemble du projet, qui comporte 179 articles, tout en émettant des réserves sur 11 d'entre eux. Il s'agit des articles : 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170. Conformément aux dispositions en vigueur, lorsqu'une réserve est formulée, une commission paritaire doit être installée dans un délai maximal de quinze jours afin de proposer une nouvelle rédaction des articles concernés.

#### MISE EN PLACE DES COMMISSIONS PARITAIRES

La liste des représentants du Conseil de la nation au sein de ces commissions a été présentée au début du mois de février. En application de l'article 87, alinéa 2, du règlement intérieur, une semaine plus tard, le bureau du Conseil de la nation a tenu une séance plénière consacrée à l'approbation des deux listes, officialisant la composition de la délégation chargée d'examiner les points de divergence. Les 11 articles du code de la route en question portent principalement sur la classification des infractions, délits et crimes, les échelles de certaines peines ainsi que les montants des amendes. Ils comportent notamment des dispositions privatives de liberté et des sanctions financières. Lors de la présentation du rapport complémentaire, le rapporteur de la commission de l'équipement et du développement local, Noureddine Bounefla, a indiqué que ces réserves visent à permettre une révision des dispositions concernées, conformément aux orientations du président de la République relatives à la modernisation de la politique pénale et à la rationalisation du recours aux peines privatives de liberté.

Selon le rapporteur, les travaux de la commission paritaire devront veiller à garantir la proportionnalité des peines, notamment par la suppression du caractère pénal attribué à certaines infractions routières et par une révision du système des peines et amendes prévu dans le projet de loi. L'objectif affiché est d'assurer un équilibre entre le caractère dissuasif du texte et le respect des droits et libertés.

#### DES DISPOSITIONS SENSIBLES AU CŒUR DU DÉBAT

Parmi les articles ayant suscité des réserves, figure le 119, qui prévoit l'application des dispositions du code des procédures pénales en cas de délit ou de crime. L'article 121 revoit à la hausse les montants de certaines amendes, pouvant atteindre 15 000 DA. Les articles 124, 125, 127, 128 et 129 précisent les cas d'emprisonnement en cas



d'homicide involontaire. Lors des débats, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a souligné que la nouvelle loi s'inscrit dans les efforts de l'État pour protéger les usagers de la route et garantir une circulation sécurisée, selon une vision stratégique intégrant l'ensemble des composantes du système de sécurité routière. Il a affirmé que les nouvelles dispositions prennent en compte les évolutions enregistrées dans ce domaine, face à la hausse des accidents de la route, devenue un fléau humain et économique. L'objectif, a-t-il insisté, est d'instaurer un équi-

libre entre prévention et dissuasion, dans un cadre juridique intégré, avec une application juste et transparente.

#### UN «GRAND PAS EN AVANT»

Les réactions des organisations professionnelles n'ont pas tardé. Le Syndicat national des transporteurs par taxis (SNTT) a immédiatement salué la décision des membres du Conseil de la nation d'approuver «la majorité des articles» du projet de loi. Dans un communiqué, le syndicat a rappelé son soutien à l'esprit de la réforme défendu par le gouvernement, tout en exprimant son «soulagement» à la suite du

vote négatif concernant certains articles dont la formulation avait suscité de nombreuses interrogations parmi les chauffeurs de taxi.

Son secrétaire général, Sid Ali Aït El-Hocine, a précisé que les onze articles refusés étaient «les plus problématiques». Le syndicat affirme qu'il suivra avec intérêt l'examen du texte au sein de la commission paritaire réunissant l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation, espérant que la reformulation annoncée permettra l'ajout de corrections «étudiées et réalistes», susceptibles de renforcer la sécurité routière tout en garantissant la préservation des droits des professionnels et la stabilité du secteur.

De son côté, le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), Hocine Bouraba, a qualifié la décision du Conseil de la nation de «grand pas en avant» pour les acteurs du transport. L'organisation a indiqué qu'elle suivra attentivement les prochaines étapes du processus législatif et a salué la volonté des autorités de repositionner le secteur sur de nouvelles bases, notamment à travers le cadre de dialogue engagé lors de la réunion tenue samedi dernier entre les syndicats et le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

A. Mekhennef

#### PROJET DE LOI SUR LA CRIMINALISATION DU COLONIALISME La commission paritaire se réunit aujourd'hui

La commission paritaire des deux chambres du Parlement se réunira, aujourd'hui, pour la première fois afin de proposer un texte sur les dispositions objet de divergence entre l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation, concernant la loi relative à la criminalisation de la colonisation française en Algérie, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. Adopté à l'APN, le texte de loi a été également adopté au Conseil de la nation avec des réserves. Celles-ci concernent treize articles du texte (1, 5, 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 21, 25, 26 et 28). Selon la commission de défense du Conseil de la nation, certaines dispositions relatives aux questions de compensation et d'indemnisation sont jugées non conformes à l'orientation nationale définie par le président Abdelmadjid Tebboune, fondée sur la revendication de la reconnaissance des crimes coloniaux sans compensation ni contrepartie financière.

A. M.

#### ALGÉRIE-VENEZUELA

## Vers une diplomatie parlementaire renforcée

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, au siège de l'institution, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en Algérie, Imad Saab, à l'occasion de sa prise de fonctions, selon un communiqué de l'APN. Les entretiens ont porté sur les moyens de développer les relations bilatérales et de renforcer la coopération parlementaire entre les deux institutions législatives, ainsi que sur plusieurs questions d'intérêt commun visant à consolider les liens d'amitié et de coopération entre les peuples algérien et vénézuélien. Boughali a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire comme mécanisme efficace pour soutenir une concertation permanente entre les deux pays, en mettant en avant le rôle des parlements dans l'accompagnement des questions internationales et régionales qui concernent les intérêts respectifs des peuples algérien et vénézuélien. Il a également insisté sur la nécessité de développer la coopération économique entre l'Algérie et le Venezuela, appelant à intensifier les échanges et les partenariats dans ce domaine. L'ambassadeur vénézuélien, de son côté, s'est dit satisfait de sa réception au siège de l'APN, saluant l'accueil qui lui a été réservé et exprimant sa profonde appréciation du niveau de coopération existant entre les deux pays. Il a réaffirmé la volonté de son pays de

renforcer les relations bilatérales dans différents domaines, au mieux des intérêts des deux peuples. Le diplomate a également souligné l'importance d'activer le rôle du groupe d'amitié parlementaire entre l'Algérie et le Venezuela comme cadre pratique de concertation et d'échange d'expériences, rappelant la profondeur des relations historiques unissant les deux nations.

#### 25<sup>e</sup> SESSION D'HIVER DE L'AP-OSCE À VIENNE

## L'Algérie y participe

Une délégation parlementaire mixte des deux chambres du Parlement participe à la 25<sup>e</sup> session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE), prévue les 19 et 20 février 2026 à Vienne, en Autriche, a indiqué le Conseil de la nation dans un communiqué.

La chambre haute du Parlement est représentée par les sénateurs Nadja Ouedjdi Damerdji et Samir Zoubiri.

Au cours de la session, les parlementaires de l'AP-OSCE examineront divers sujets relevant des compétences de chaque commission, notamment les affaires politiques et de sécurité, les questions économiques, les sciences, la technologie et l'environnement, ainsi que les thématiques liées à la démocratie et aux droits de l'homme. Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'AP-OSCE en tant que membre partenaire, dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences avec les parlements européens.

# VISITE DE LAURENT NUNEZ À ALGER

## Sécurité relancée, politique en pause

*Si les avancées sont concrètes sur le plan sécuritaire, le dialogue politique reste pour l'instant en suspens.*

**A**lors que tout semblait totalement rompu entre l'Algérie et la France, comme le mentionnait, à juste titre, il y a deux semaines, la présidente de l'Association d'amitié Algérie-France, Ségolène Royal, en visite en Algérie, le dialogue, même partiel, s'est de nouveau enclenché avec la visite du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez.

Aujourd'hui, on sait un peu plus sur les raisons pour lesquelles le ministre français est venu en Algérie, en mettant de côté les trois conditions qu'il avait posées comme préalable à sa visite. Selon un membre de son entourage, Nuñez aurait apprécié les avancées réalisées dans le dossier sécuritaire avec l'Algérie.

«Ces derniers mois, il y a eu des contacts sécuritaires et des réunions entre spécialistes sur les questions de circulation et d'immigration», indique une source proche du dossier.

«Sur la base de ces conversations, le ministre a jugé que c'était le moment d'aller à Alger et de



répondre à l'invitation de son homologue.»

Depuis que la France a changé de ministre de l'Intérieur – Bruno Retailleau, partisan du bras de fer avec Alger, ayant cédé sa place à l'ancien préfet de police et directeur de la DGSI – la relation avec Alger s'est progressivement améliorée, pour finalement déboucher

sur cette visite longtemps attendue par les deux camps, afin de désamorcer les tensions apparues depuis plusieurs mois.

Nuñez a été finalement reçu en haut lieu. En effet, cette rencontre n'était pas prévue au début de sa visite et n'était pas certaine jusqu'au dernier moment. Même lui ne savait pas qu'il allait être reçu

par le président Abdelmadjid Tebboune et avait à peine esquisqué une réponse lorsqu'on lui posa la question avant son départ pour Alger : «Je verrai bien ce qu'il se passe sur place.»

Cette rencontre a peut-être permis de réduire la tension bilatérale en relançant la coopération sécuritaire de haut niveau, notamment dans la lutte antiterroriste et sur d'autres aspects liés au terrorisme au Sahel, où l'Algérie dispose d'un potentiel d'informations important. Nuñez est reparti à Paris, satisfait des résultats obtenus sur le plan sécuritaire, mais le dialogue politique devra encore attendre.

Avant son voyage à Alger, Nuñez avait précisé qu'il venait discuter de «toutes les questions de sécurité», en particulier la lutte anti-terroriste, domaine dans lequel l'Algérie joue un rôle stratégique, étant frontalière de plusieurs pays du Sahel. Le ministre avait également évoqué le narcotrafic et le sujet sensible des réadmissions, c'est-à-dire le retour de ressortissants algériens en situa-

tion irrégulière en France. «Ma visite en Algérie pourrait ouvrir une nouvelle page dans le dialogue», avait-il annoncé avant son départ.

Il avait souligné que la stratégie de confrontation avec l'Algérie «n'était pas efficace et n'avait donné aucun résultat», indiquant que «toute la journée de lundi» avait été consacrée à des réunions pour «reprendre des relations de sécurité normales», avec la volonté de «les densifier» sur les volets judiciaire, policier et du renseignement. Cette relance concerne notamment le dossier sensible des expulsions de ressortissants algériens en situation irrégulière en France.

Nuñez a indiqué que le président Tebboune avait demandé à ses services de travailler avec la France afin d'«améliorer significativement nos coopérations, notamment en matière de réadmissions». Il a assuré que cette reprise allait «se mettre en place dans les plus brefs délais» et «se poursuivre à très haut niveau».

H. Adryen

## COMPLIMENT D'ENQUÊTE

### Benjamin Stora fulmine en direct sur France Info

Invité sur France Info pour discuter des relations franco-algéries à l'occasion de la récente visite du ministre de l'Intérieur français en Algérie, l'historien Benjamin Stora a exprimé une colère sans précédent face à l'animateur de l'émission.

Dans une scène rare sur la télévision française, l'historien Benjamin Stora a littéralement interrompu un animateur en direct sur France Info, refusant de voir la débat dévié vers ce qu'il qualifie de futilités. Derrière ce geste se cache une frustration profonde face à la manière dont l'histoire coloniale franco-algérienne est traitée par les médias.

#### UNE ÉTINCELLE DIPLOMATIQUE

Le prétexte : la visite en Algérie du ministre de l'Intérieur français, Laurent Nuñez, un déplacement sensible chargé de décennies de blessures historiques. Mais l'animateur a choisi de ramener la discussion sur un «influenceur» algérien et une affaire d'enlèvement supposée, suggérant que cela entretenait les tensions entre Paris et Alger.

Stora a explosé : «Que fais-je ici ? Je ne suis pas là pour parler de cet influenceur !» Son ton, mêlant colère et indignation, traduisait un rejet de la légèreté avec laquelle des questions cruciales sont traitées.

#### DES BLESSURES TOUJOURS OUVERTES

La colère de l'historien ne se limite pas à un désaccord avec un animateur. Elle témoigne d'une frustration plus large : celle d'une mémoire historique encore bafouée.



Stora rappelle les dossiers jamais clos : «Des centaines de milliers d'Algériens ont été tués. C'est une question importante. Vous avez les essais nucléaires français en Algérie, vous avez la question des disparus de la bataille d'Alger. Ce sont des dossiers complexes qui doivent être abordés à la télévision française.» L'animateur poursuit en expliquant que l'émission était consacrée à la visite du ministre français de l'Intérieur en Algérie et non à l'histoire. L'historien lui a alors répondu avec assurance :

«Vous m'avez contacté pour parler des relations entre les deux pays, de la mémoire en crise et de la manière de réconcilier les deux nations, pas pour parler d'un influenceur.» L'animateur a ajouté : «Nous ne pouvons pas être entre les deux camps ni défendre les deux parties en même temps.» Stora lui a alors répondu par ce qui peut être qualifié de révélation embarrassante :

#### QUAND LE SENSATIONNEL L'EMPORTE

L'animateur poursuit en expliquant que l'émission était consacrée à la visite du ministre français de l'Intérieur en Algérie et non à l'histoire. L'historien lui a alors répondu avec assurance :

«Vous m'avez contacté pour parler des relations entre les deux pays, de la mémoire en crise et de la manière de réconcilier les deux nations, pas pour parler d'un influenceur.» L'animateur a ajouté : «Nous ne pouvons pas être entre les deux camps ni défendre les deux parties en même temps.» Stora lui a alors répondu par ce qui peut être qualifié de révélation embarrassante :

«Écoutez-moi ! Je vais être franc avec vous. J'ai récemment été invité à une émission pour parler des résistants algériens dont les crânes ont été séparés de leurs corps et placés au Musée de l'homme à Paris. Nous avons passé toute une matinée sur place, pour découvrir ensuite que le reportage n'a pas été diffusé, alors que la partie consacrée à l'influenceur, elle, a été diffusée. Cela fait cinquante ans que je fais des recherches et que je travaille sur l'histoire. Lorsque l'on m'invite, c'est pour cela, pas pour parler d'un influenceur de Dubaï.»

#### UN COMBAT POUR LA MÉMOIRE

Le geste de Stora s'inscrit dans un parcours intellectuel cohérent. Auteur de «La France et l'Algérie : Les douleurs de la mémoire», et chargé en 2020 par le président Emmanuel Macron d'élaborer un rapport sur la mémoire franco-algérienne, il milite pour une reconnaissance mutuelle de l'histoire, condition indispensable pour dépasser les blessures du passé.

#### LE SILENCE DE L'HISTOIRE

Au-delà de l'incident télévisé, ce moment illustre une tendance inquiétante : l'histoire postcoloniale est souvent reléguée au second plan au profit des sujets

«viraux» et des personnalités en vue sur les réseaux sociaux.

La colère de Benjamin Stora n'est pas celle d'un historien offensé, mais celle d'une conscience qui refuse que les pages ensanglantées de l'histoire soient tournées avec légèreté.

H. A.

# A LA VEILLE DU RAMADHAN

## Étals achalandés, porte-monnaie vidé

**Malgré les efforts des autorités pour réguler les tarifs et protéger le pouvoir d'achat, les ménages se retrouvent confrontés à une hausse qui pèse lourdement sur leur budget.**

**L**a question des prix des produits de grande consommation s'impose avec acuité à l'échelle nationale. Alors que les autorités ont multiplié les annonces pour réguler le marché, garantir l'approvisionnement et préserver le pouvoir d'achat, la réalité sur le terrain révèle un décalage frappant entre les prix pratiqués au niveau des marchés de gros et ceux affichés au détail. Une visite effectuée dans deux marchés d'Alger illustre cette tendance, qui dépasse le cadre local et souligne un déséquilibre structurel dans la chaîne de distribution.

Les étals sont bien approvisionnés et les produits disponibles en quantité suffisante. Les grossistes assurent que les prix en amont restent raisonnables. Pourtant, au niveau du consommateur final, les écarts sont visibles, parfois spectaculaires. Le problème ne réside pas dans la pénurie, mais dans les marges appliquées entre le marché de gros et le commerce de détail. Cette situation soulève une question centrale : les mécanismes de régulation sont-ils réellement efficaces pour encadrer les pratiques commerciales durant une période de forte demande ?

### DES ÉCARTS DE PRIX QUI INTERPELLENT

Les produits de base affichent des différences significatives. La pomme de terre, vendue entre 75 et 110 DA le kilogramme selon le marché, est pourtant cédée à seulement 25 DA sur les marchés de gros. La tomate atteint 140 DA dans un marché contre 100 DA dans un autre, alors que son prix de gros ne dépasse pas 60 DA.

Même tendance pour l'oignon, proposé



entre 100 et 120 DA au niveau des deux marchés visités, alors qu'il est disponible à 60 DA au niveau du gros. Les poivrons s'affichent 250 DA ici, 300 DA là, sans différence notable de qualité. La laitue suit la même logique, oscillant entre 250 et 300 DA. Le fenouil, quant à lui, est vendu entre 100 et 150 DA au détail, alors qu'il se situe entre 40 et 55 DA au marché de gros.

Concernant les petits pois, ils sont proposés à 200 dinars le kilogramme au niveau l'un des marchés visités, tandis que le prix de gros est fixé à 120 DA, selon un direct diffusé par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Là encore, l'écart interpelle et pose la question de la cohérence des marges appliquées entre les différents maillons de la chaîne commerciale.

Les agrumes et fruits n'échappent pas à cette dynamique. L'orange est vendue entre 130 et 200 dinars au détail, alors qu'elle est affichée à 80 dinars au marché de gros. Le citron passe de 100 dinars en gros à 200 dinars dans certains marchés. La banane reste à 500 dinars dans plusieurs points de

vente, mais elle est proposée à 340 dinars dans des marchés de proximité. La pomme atteint 700 dinars dans un marché contre 500 dinars dans un autre. Autant d'exemples qui traduisent une absence d'harmonisation et une grande liberté tarifaire.

### PRESSION CONSTANTE SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Du côté des viandes, la tendance haussière se confirme également. La viande ovine (côtelettes) atteint 3 500 DA le kilogramme, la viande bovine 2 900 DA, et 2 400 dinars pour les côtelettes. Le foie d'agneau grimpe à 5 600 dinars, un prix hors de portée pour de nombreux ménages.

La viande importée, notamment espagnole, est vendue à 1 800 dinars le kilogramme dans les marchés de détail, alors qu'elle ne dépasse pas 1 400 dinars dans certains circuits de proximité. Quant au poulet, il varie entre 350 et 850 dinars la pièce selon le poids dans un marché, tandis que dans un autre, la cuisse entière est proposée à 400 dinars et la partie inférieure à

150 dinars, avec une qualité jugée excellente. Si la fraîcheur et la qualité peuvent expliquer certaines différences, elles ne suffisent pas toujours à justifier de tels écarts.

### ABONDANCE CONFIRMÉE, HAUSSES CONTESTÉES

Paradoxalement, les grossistes insistent sur la disponibilité des produits et sur la stabilité des prix en amont. Ils appellent les détaillants à se limiter à une «marge légitime», estimant que les hausses constatées au détail sont injustifiées. Cette déclaration renforce le sentiment d'un décalage entre l'offre réelle et le prix payé par le consommateur.

S'agit-il d'un problème de contrôle des marges ? D'un manque de coordination dans la chaîne de distribution ? D'une liberté commerciale excessive en période de forte demande ? Ou simplement d'un opportunisme saisonnier qui se répète chaque année à l'approche du Ramadhan ?

### UNE FORTE AFFLUENCE, MALGRÉ TOUT

Malgré ces hausses, les marchés ne désemplissent pas. Une forte affluence et une grande densité ont été constatées aussi bien au niveau des fruits et légumes que des viandes. Le Ramadhan demeure un moment de consommation accrue, où les ménages, parfois contraints, continuent d'acheter en dépit de la pression sur leur budget.

La question centrale reste entière : ces augmentations ne concernent-elles que la première semaine, portée par l'effet de la demande initiale, ou risquent-elles de s'installer tout au long du mois sacré ? À l'échelle nationale, l'enjeu dépasse la simple variation saisonnière. Il touche à l'efficacité des mécanismes de régulation, à la transparence des marges et à la protection du pouvoir d'achat.

Sur les étals, l'abondance est visible. Mais pour les ménages, c'est le montant final sur le ticket de caisse qui détermine la réalité économique. Et celui-ci reflète une tendance qui mérite plus qu'un simple constat : une réponse structurelle.

K. Zemmouri

## DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ET STABILITÉ DE LA MERCURIALE Les promesses du ministre



stocks de légumineuses, comprenant pois chiches, haricots, lentilles et pois secs, ont également été renforcés. Parallèlement, les points de vente directs ont été réactivés pour rapprocher ces produits des consommateurs.

La demande en lait augmente pendant le mois sacré. La commission ministérielle chargée de l'organisation de la production et de la distribution du lait pasteurisé a donc octroyé des quotas supplémentaires de lait en poudre, afin d'assurer un approvisionnement régulier

lier du marché national. L'offre de fruits et légumes a été soutenue par les produits de saison issus des serres et des cultures précoces, notamment dans les wilayas du Sud (pommes de terre, tomates et courgettes). Les quantités stockées dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation, telles que les pommes de terre, les oignons et l'ail séché, ont été progressivement mises sur le marché, contribuant ainsi à la stabilité des prix.

Quant aux viandes rouges, le ministère a indiqué que depuis le début de l'année 2026, un total de 8 288,59 tonnes a été importé, dont 1 643,99 tonnes de viande bovine fraîche sous forme de carcasse, 5 812,90 tonnes de viande bovine conditionnée sous vide et 831,70 tonnes de viande ovine fraîche sous forme de carcasse. L'Algérienne des viandes Alviar, appartenant au groupe Agrolog, a mis en place un programme exceptionnel d'importation de bétail pour le mois de Ramadhan, avec l'importation de 62 594 têtes de moutons et 7 063 têtes de bovins, ainsi que la planification de 21 689 têtes supplémentaires de moutons

et 3 982 têtes de bovins pour la semaine suivante. Parallèlement, le secteur agricole met en œuvre un programme national d'extension des projets d'engraissement local et d'encouragement à l'élevage dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud. Des mesures de réhabilitation des abattoirs régionaux et d'amélioration de la chaîne du froid et du transport sont également prévues afin de garantir une offre stable et des prix maîtrisés de manière durable.

L'ONAB a été chargé de mobiliser les stocks nationaux disponibles dans ses unités de réfrigération. Un stock de 10 000 tonnes de viandes blanches surgelées a été constitué, dont le déstockage a commencé le 9 février 2026.

La production nationale d'œufs de consommation est estimée à près de 468 millions d'unités par mois, avec une légère baisse des prix récemment constatée.

Ces mesures visent à garantir un approvisionnement régulier et suffisant du marché national durant le mois de Ramadhan, tout en assurant la stabilité des prix et en prévenant toute perturbation de l'offre.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a indiqué, mardi dans un communiqué, avoir pris un ensemble de mesures organisationnelles et logistiques en prévision du mois de Ramadhan. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la disponibilité des produits agricoles de large consommation ainsi que la stabilité de l'approvisionnement du marché national pendant ce mois sacré.

Le ministère a précisé avoir veillé à la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication de certains produits alimentaires, tels que les céréales et le lait en poudre, tout en procédant au déstockage de certains produits, notamment la pomme de terre, l'oignon et l'ail, et en renforçant l'approvisionnement du marché en viandes rouges et blanches.

Pour les céréales (blé dur et tendre), des quantités supplémentaires ont été fournies aux minoteries de semoule et de farine dans différentes wilayas afin de satisfaire la demande croissante en pâtes durant le mois de Ramadhan. Les

# PROGRAMME DE JUMELAGE ALGÉRO-ALLEMAND

## Un levier pour la transformation de l'AAPI

*L'objectif est d'améliorer la gouvernance et la promotion de l'investissement.*

Dans le cadre du projet de jumelage institutionnel entre l'Agence algérienne de promotion des investissements et le ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Énergie, la commission de pilotage du programme s'est réunie, hier, afin d'évaluer les activités réalisées au cours des deux derniers mois et de suivre la mise en œuvre des tâches programmées pour la période à venir. Cette réunion, qui s'est tenue par vidéoconférence, a regroupé le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, la directrice au ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Énergie, Gerlinde Hickmann, ainsi que le représentant de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Fusto Perini.

### LES PREMIERS ACQUIS

La réunion a permis de faire le point sur les résultats obtenus au cours de la période écoulée, notamment en ce qui concerne le renforcement et l'amélioration des techniques et des outils de promotion des investissements, le développement de l'utilisation des données et des statistiques dans l'évaluation, la préparation de rapports et d'études. Présentant les activités réalisées, le DG de l'AAPI a indiqué que la première phase du programme avait permis d'identifier les premiers acquis et d'apporter les modifications et les révisions nécessaires pour garantir une meilleure adéquation entre le projet et les besoins de l'Agence et les priorités nationales en matière d'attraction des investissements. Saluant la qualité des échanges qui ont marqué les différentes rencontres et mis-



sions entre les cadres de l'Agence et les experts allemands, Omar Rekkache a souligné que l'objectif principal du jumelage était de permettre à l'Agence d'adopter les meilleures pratiques en matière de promotion des investissements, de développer son approche pour cibler les investissements et de transformer ce programme en un levier de transformation institutionnelle avec des résultats concrets, mesurables et durables. De son côté, Gerlinde Hickman a salué les résultats obtenus au cours de la première phase du jumelage, soulignant la nécessité de poursuivre les efforts afin d'atteindre tous les objectifs du jumelage et d'en garantir l'efficacité.

### S'ALIGNER SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

En novembre 2025, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) avaient officiellement procédé au lancement du programme de jumelage institutionnel, dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne. Ce jumelage institutionnel, qui s'étend sur huit mois, vise à

échanger les connaissances et les expériences entre les deux parties dans les domaines de la modernisation des outils de gestion, de l'amélioration de la gouvernance et du développement de mécanismes de promotion et de ciblage des investissements à valeur ajoutée.

Ce programme devrait permettre à l'Agence algérienne de promotion des investissements de renforcer ses capacités institutionnelles en matière de numérisation et d'exploitation des données relatives à l'investissement, de développer des outils d'analyse économique et de cibler les investissements à forte valeur ajoutée, d'adopter les meilleures pratiques en matière de promotion et de suivi des projets, afin de garantir la rapidité et la transparence du service public offert aux investisseurs et d'adopter une approche plus efficace pour attirer des investissements durables qui contribuent à la création de richesse, d'emplois et au transfert de technologies.

### ENGAGEMENT CONJOINT

À travers ce jumelage, l'AAPI franchit une étape décisive dans sa transformation institutionnelle, en s'alignant sur les meilleures pratiques internationales. Par ailleurs, le programme, qui s'inscrit dans la continuité du Partenariat Algérie-Union européenne pour la diversification économique durable, réaffirme l'engagement conjoint des trois parties à promouvoir un modèle de développement fondé sur l'investissement productif, l'innovation et la compétitivité.

S. Smati

## ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS NATIONAUX

### La formation professionnelle anticipe les besoins

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a annoncé, hier, que «plus de 285 000 nouveaux stagiaires et apprentis ont rejoint les établissements de formation à travers le territoire national», tous modes confondus, lors de la rentrée de février 2026. Intervenant sur les ondes de Radio Chafne III de la Radio nationale, dans l'émission «L'invité du jour», elle a qualifié cette rentrée d'«active et dynamique», et qui s'inscrit dans une stratégie nationale visant à adapter l'offre de formation aux besoins réels du marché de l'emploi et aux grands projets structurants engagés par l'État.

### CAP SUR LES MÉTIERS MINIERS ET FERROVIAIRES

Le lancement officiel a eu lieu à Tindouf, wilaya stratégique en lien direct avec les projets miniers d'envergure. «Nous avons lancé plus de 30 nouvelles spécialités, dont sept qualifiantes et diplômantes dans les techniques minières et quatre qualifiantes en techniques ferroviaires», a précisé la ministre. Et d'ajouter que plus de 200 stagiaires se sont inscrits dès cette rentrée dans ces nouvelles filières. Cette orientation répond directement aux besoins générés par le projet de Gara Djebilet, qui requiert des compétences spécifiques, des conducteurs d'engins lourds aux techniciens spécialisés dans l'extraction et la transformation du minerai. Selon la ministre, le secteur a anticipé ces besoins bien avant le lancement officiel du projet. Les contenus de formation ont été révisés à l'échelle nationale et adaptés spécifiquement au site minier, en concertation avec les opérateurs économiques et des experts du domaine. «Cette démarche a permis d'identifier des manques importants dans

certaines spécialités très demandées», a-t-elle souligné.

### DES CENTRES D'EXCELLENCE EN APPUI À L'EMPLOI

Pour renforcer l'adéquation formation-emploi, la relation avec les opérateurs économiques est désormais «structurée à travers des mécanismes permanents». La ministre a notamment mis en avant la mise en place de centres d'excellence, conçus comme des plateformes de connexion entre le secteur de la formation et les entreprises publiques et privées. À titre d'exemple, elle a cité le centre d'excellence de Bordj Bou Arréridj, spécialisé dans les techniques du froid et de l'électroménager, où l'insertion professionnelle est assurée immédiatement après la formation. L'Algérie compte actuellement 18 centres d'excellence, dont 10 sont déjà opérationnels. Huit autres seront prochainement inaugurés, notamment un centre dédié à la production pharmaceutique à Constantine. «Chaque centre est conçu selon la vocation économique de sa région», a insisté la ministre, précisant que les opérateurs participent à la rédaction des programmes selon leurs besoins à court et long terme. La formation par apprentissage, combinant enseignement théorique et immersion en entreprise, constitue l'un des piliers de cette stratégie.

### MÉCANISMES D'INSERTION RAPIDE

Pour Nacima Arhab, un changement de perception s'impose. «Réorienter les jeunes vers la formation professionnelle est une nécessité, car dans certaines spécialités, nous sommes en déficit», a-t-elle reconnu, mettant en avant des mécanismes d'insertion rapide, parfois automatique, garantis-



sant un emploi à l'issue du cursus. Elle a appelé à une vision complémentaire entre formation professionnelle et enseignement supérieur, soulignant que l'objectif est de convaincre les jeunes et leurs parents grâce à des perspectives d'emploi concrètes.

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, CYBERSÉCURITÉ ET AUTO-EMPLOI

La ministre a également détaillé l'introduction de nouvelles spécialités liées aux technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle et la cybersécurité. «La demande dans ces domaines dépasse largement l'offre actuelle», a-t-elle indiqué. Pour répondre aux besoins, le secteur s'appuie sur la formation à distance, le e-learning et le Centre national d'enseignement et de formation professionnels à distance. Ces métiers offrent, selon elle, des opportu-

nités d'auto-emploi et de freelancing, en plus des débouchés nationaux et internationaux. Sur le plan de la gouvernance, la numérisation constitue un levier central de modernisation. Depuis février 2025, les inscriptions sont entièrement digitalisées via la plateforme Tekwin. Les stages et contrats d'apprentissage sont, eux, gérés par la plateforme Temhin, qui permet une cartographie nationale de la demande. L'interopérabilité avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) assure, désormais, un suivi précis de l'insertion professionnelle des diplômés. «Notre objectif est de trouver un stagiaire pour chaque contrat d'apprentissage», a conclu la ministre, affichant l'ambition d'un système de formation pleinement aligné sur les besoins de l'économie nationale.

I. Khermane

## INVESTISSEMENT ET COMMERCE

# Alger et Managua rapprochent leurs entreprises

*L'Algérie et le Nicaragua donnent un nouvel élan à leur coopération économique.*

**U**ne nouvelle étape a été franchie dans les relations bilatérales entre l'Algérie et le Nicaragua avec la tenue, mardi, d'une visioconférence consacrée au renforcement du partenariat économique et à l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération commerciale.

Organisée conjointement par l'Ambassade d'Algérie au Nicaragua et le Secrétariat nicaraguayen à la promotion des investissements et des exportations, cette rencontre a réuni des responsables institutionnels et des représentants d'organismes économiques des deux pays.

## UNE MOBILISATION DE HAUT NIVEAU

Du côté algérien, la délégation était conduite par l'ambassadeur d'Algérie au Nicaragua, Ali Menguelati. Ont également pris part aux travaux le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar

Rekkache, le Président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que des représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du ministère des Affaires étrangères et du ministère du Commerce intérieur.

La partie nicaraguayenne était représentée notamment par Laureano Ortega Murillo, conseiller à la Présidence de la République chargé de la promotion des investissements, du commerce et des relations internationales, Edwin Ramirez Colindres, ministre du Développement, de l'Investissement et du Commerce, et Mme Karina Mejia, directrice du Secrétariat à la promotion des investissements et des exportations.

## MISE EN VALEUR DES ATOUTS ÉCONOMIQUES

Au cœur des échanges, l'identification de secteurs prioritaires de coopération, le renforcement des flux commerciaux et la mise en relation directe des opérateurs



économiques des deux pays.

À cette occasion, l'AAPI a présenté un exposé détaillé sur le climat des affaires en Algérie, mettant en avant les réformes engagées pour améliorer l'environnement de l'investissement, ainsi que les avantages compétitifs dont bénéficie le pays à l'échelle

régionale. Les mesures incitatives et les dispositifs d'accompagnement destinés aux investisseurs ont également été soulignés.

Les responsables nicaraguayens ont, pour leur part, exprimé leur intérêt pour le développement de partenariats mutuellement bénéfiques, en particulier

dans les domaines du commerce, de l'investissement productif et de la coopération institutionnelle.

## VERS DES PROJETS CONCRETS

Les deux parties ont salué la qualité des relations bilatérales, fondées sur la sincérité et le respect mutuel, et ont réaffirmé leur volonté commune de bâtir un partenariat économique ambitieux et durable.

À l'issue de la rencontre, il a été convenu de mettre en place des mécanismes de suivi, notamment à travers la désignation de points de contact permanents, afin d'assurer la continuité des échanges et de traduire les opportunités identifiées en projets concrets.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de diversification des partenariats économiques et d'ouverture vers de nouveaux marchés, illustrant la volonté partagée d'insuffler un nouvel élan aux relations entre Alger et Managua.

## TRANSPORT AÉRINE

# Air Algérie affiche ses ambitions

La compagnie nationale aérienne Air Algérie ambitionne de transporter près de 10 millions de passagers en 2026, en s'appuyant sur l'expansion de son réseau, notamment vers des marchés internationaux à fort potentiel, ainsi que sur une refonte approfondie de l'expérience client, a indiqué la compagnie mercredi dans un communiqué.

## UN OBJECTIF DE 9,8 MILLIONS DE PASSAGERS

Lors de son sommet annuel 2026, organisé à son siège central « Saïd Aït-Messaoudene », la compagnie a précisé qu'elle vise à « franchir le cap des 9,8 millions de passagers, soit un million de voyageurs supplémentaires » par rapport à 2025.

Pour atteindre cet objectif, « l'expansion du réseau, avec des visées sur les marchés internationaux à fort potentiel, sera couplée à une refonte profonde de l'expérience

client », souligne le communiqué.

## UNE DYNAMIQUE POSITIVE EN 2025

D'après les chiffres présentés lors de ce sommet, placé sous le thème « Réinventons l'expérience client », Air Algérie a enregistré en 2025 « une dynamique très positive », avec 8,8 millions de passagers transportés, soit une hausse de 11 % par rapport à 2024. Pour la compagnie, l'année 2025 a constitué une étape « décisive » dans son plan de développement, avec deux avancées majeures : la création de Domestic Airlines, nouvelle filiale dédiée au transport intérieur, et le lancement du processus de réception d'une nouvelle flotte de gros-porteurs.

## UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN PROFONDEUR

Par ailleurs, Air Algérie, qui poursuit sa

transformation vers une structure de holding, a concrétisé lundi dernier le lancement de sa filiale GO (Ground Operations), dédiée aux services au sol.

La rencontre, tenue en présence du PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, et du directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, a permis de faire le point sur les activités, d'analyser les résultats obtenus, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de proposer les ajustements nécessaires à l'amélioration continue des performances.

## MODERNISATION ET PERFORMANCE FINANCIÈRE

Les travaux ont été rythmés par des présentations sur les leviers de cette transformation : les nouvelles solutions informatiques 2026 RefX et CRM et leur impact sur l'expérience client, la refonte du programme de fidélité (FFP), ainsi que le dévelo-

pement des services auxiliaires.

Sur le plan de la performance financière, des interventions ont porté sur l'amélioration de la rentabilité des lignes et le renforcement du suivi des créances, de leur comptabilisation jusqu'à leur recouvrement.

Un panel spécifique a été consacré à la nouvelle organisation des unités d'Air Algérie à l'étranger, tandis que des cadres ont travaillé, au cours de deux ateliers, sur la modernisation des systèmes métiers liés à la programmation et sur l'optimisation des coûts d'exploitation.

## VALORISATION DES EMPLOYÉS

Le sommet annuel s'est conclu par la remise de distinctions aux employés les plus performants, saluant leur engagement et leur contribution essentielle à la réussite collective, selon le communiqué d'Air Algérie.

# PROPULES PAR LES SERVICES PUBLICS L'e-paiement poursuit son envol

Le paiement électronique en Algérie a enregistré une hausse de 46 % en 2025, atteignant 939 milliards de dinars contre 643,8 milliards en 2024, selon le bilan du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique).

La progression est notamment portée par la digitalisation des services publics et la montée en puissance des paiements en ligne, dont la valeur a bondi de 179 % pour atteindre 145 milliards de dinars, avec plus de 27 millions de transactions. Un pic exceptionnel

a été enregistré en décembre, en raison du paiement en ligne de la première tranche du programme AADL 3.

Le nombre total de transactions en ligne dépasse désormais 84 millions depuis 2016. Le montant moyen par opération est passé de 1.180 dinars en 2020 à près de 5.400 dinars en 2025, traduisant une confiance accrue des usagers.

Le paiement via TPE poursuit également sa progression, avec une valeur doublée à 89,5 milliards de dinars et un parc de

78.774 terminaux installés. Le montant moyen par transaction dépasse désormais 9.000 dinars.

Le paiement mobile connaît aussi une dynamique soutenue, marquée par la hausse des transferts P2P et le lancement en 2025 du service interbancaire « DZ Mob Pay ».

Enfin, les retraits sur ATM ont dépassé 235 millions d'opérations (+19 %), pour un montant de plus de 4.397 milliards de dinars, confirmant l'expansion continue de l'écosystème monétique national.

## ALGÉRIE – UNION EUROPÉENNE

# Vers une industrie compétitive et bas carbone

Dans le cadre du projet TaqatHy+, cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne et mis en œuvre par la GIZ, la délégation de l'UE en Algérie a organisé mercredi un événement destiné à informer et accompagner les acteurs industriels sur les implications de l'EU Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) et ses impacts sectoriels.

Les secteurs des engrains, du ciment et de la sidérurgie ont participé à des sessions spécialisées animées par des experts internationaux, mettant en avant les opportunités de modernisation et de transition vers des procédés de production plus respectueux du climat.

Les discussions ont également abordé les défis liés à la compétitivité des exportations vers l'Europe et les avantages d'adopter des filières industrielles durables. Le renforcement des capacités en matière de mesure, de reporting et de vérification des émissions a été identifié comme une priorité, tout comme le soutien à la décarbonation de l'industrie. Les partenaires européens ont réaffirmé leur engagement à poursuivre l'accompagnement de l'Algérie via un dialogue structuré et des outils efficaces de coopération technique.

## UTILISATION DE LA FONCTION MINISTÉRIELLE À DES FINES PERSONNELLES

# La demande de rétractation de Tahar Khaoua rejetée

**Les magistrats de la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême ont rejeté, la semaine dernière, la demande de rétractation introduite par l'ancien ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. Cette décision intervient plus de huit mois après le rejet de son pourvoi en cassation.**

Par Redouane Hannachi



**C**ondamné définitivement à sept (7) ans de prison ferme, l'ex-ministre avait sollicité, par le biais de ses avocats, la révision de son procès et l'allègement de la peine prononcée à son encontre, estimant celle-ci excessive. Toutefois, la haute juridiction a considéré que les vices de forme invoqués n'étaient pas fondés et a, en conséquence, rejeté sa requête. Dans cette affaire, le procureur général près la première chambre pénale près la cour d'appel

d'Alger avait requis une peine de quinze (15) ans de prison ferme assortie d'une amende de huit (8) millions de dinars contre Tahar Khaoua.

Son fils, Zakaria Khaoua, poursuivi pour avoir bénéficié de priviléges et de crédits bancaires de complaisance en usant de l'influence de son père, avait fait l'objet de réquisitions à hauteur de huit (8) ans de prison ferme et d'une amende de trois (3) millions de dinars. Il lui était notamment reproché d'avoir obtenu des lots de terrain et un crédit bancaire estimé à 35 milliards de centimes, grâce à l'intervention de son père auprès de l'ancien wali de Batna, Mohamed Slamani.

ment reproché d'avoir acquis au profit de son fils trois villas situées dans un quartier résidentiel d'Alger, d'une valeur globale estimée à 15 milliards de centimes.

### ÉNORMES PRIVILÈGES

Selon le requisitoire du ministère public, Tahar Khaoua est pénalement responsable des faits retenus par la chambre d'accusation, à savoir trafic d'influence, abus d'autorité, enrichissement

illicite et corruption. Il lui est également reproché d'avoir acquis au profit de son fils trois villas situées dans un quartier résidentiel d'Alger, d'une valeur globale estimée à 15 milliards de centimes.

À la barre, l'ancien ministre n'a pas convaincu la cour, peinant à répondre aux questions du président chargé du dossier. Il avait soutenu être victime d'un «coup monté». Pour rappel, Tahar Khaoua avait été condamné en été

2022 par la sixième chambre pénale de la Cour d'Alger à douze (12) ans de prison ferme, avec confiscation de l'ensemble de ses biens et avoirs immobiliers, notamment pour abus de pouvoir en vue d'obtenir des avantages indus et blanchiment d'argent. En première instance, le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed l'avait condamné à dix (10) ans de prison ferme, tandis que l'ancien wali de Batna, Mohamed Slamani, avait écopé de trois (3) ans de prison ferme. En appel, ce dernier a été condamné à deux (2) ans de prison ferme. Zakaria Khaoua avait, pour sa part, été condamné à quatre (4) ans de prison ferme, avec confiscation des biens. Tahar et Zakaria Khaoua ont également été condamnés solidiairement à verser au Trésor public la somme de 100 millions de dinars. En revanche, les autres accusés poursuivis dans cette affaire ont été acquittés, le tribunal ordonnant la mainlevée de leur contrôle judiciaire. Ils étaient notamment poursuivis pour trafic d'influence, enrichissement illicite, blanchiment d'argent, menace de diffamation, acceptation de chèques de garantie et faux témoignage.

R.H.

## AFFAIRE DES FRÈRES KOUNINEF

# La défense se pourvoit en cassation



l'encontre des trois frères, les condamnant chacun à dix (10) ans de prison ferme. Lors du procès après cassation, le procureur général avait requis trois peines de huit (8) ans de prison ferme ainsi qu'une amende de dix (10) millions de dinars contre chacun des prévenus, estimant que les faits avaient causé un préjudice considérable à l'État, notamment en matière d'atteinte à la réserve foncière. À la barre, les accusés ont soutenu avoir «respecté toutes les procédures relatives à l'acquisition du lot objet des poursuites judiciaires», niant toute irrégularité.

### DE LOURDES PEINES PRÉCÉDEMMENT PRONONCÉES

En 2022, les juges de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avaient confirmé les lourdes peines prononcées en première instance par le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. À l'époque, le principal inculpé, Réda Kouninef, avait été condamné à seize (16) ans de prison ferme, tandis que Tarek-Noah

Kouninef avait écopé de quinze (15) ans et Abdelkader-Karim Kouninef de douze (12) ans de prison ferme. Les juges avaient également ordonné la saisie de l'ensemble de leurs biens, en Algérie et à l'étranger, assortie d'une amende de huit (8) millions de dinars chacun. Le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, avait pour sa part vu sa peine réduite de huit (8) à cinq (5) ans de prison ferme. Il a été reconnu coupable de transactions commerciales illégales conclues par la société qu'il dirigeait, dont les frères Kouninef sont considérés comme les véritables propriétaires. Les magistrats ont, par ailleurs, confirmé la majorité des peines prononcées contre plusieurs anciens cadres relevant notamment des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Énergie et des Télécommunications, secteurs dans lesquels le groupe KouGC avait obtenu des marchés publics. Les condamnations allaient de dix-huit (18) mois à trois (3) ans de prison ferme, assorties d'amendes variant entre 200 000 et un (1) million de dinars. Deux peines ont toutefois été revues

à la baisse, dont celle prononcée contre l'ancienne cadre M. Hassiba.

### DE NOMBREUX CHEFS D'ACCUSATION

Concernant Souad-Nour Kouninef, en fuite à l'étranger, la cour a confirmé la condamnation à vingt (20) ans de prison ferme, la saisie de tous ses biens, ainsi qu'une amende de huit (8) millions de dinars. Le mandat d'arrêt international demeure en vigueur à son encontre. Les frères Kouninef et le gérant de KouGC sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, dont trafic d'influence, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages, détournement de foncier et de concessions, ainsi que non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics. Le même jour, le président du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a condamné Noah Réda à dix (10) ans de prison ferme, notamment pour transfert illicite de capitaux vers et depuis l'étranger et blanchiment d'argent.

R.H.

### MALVERSATIONS

## Quatrième renvoi du procès de Khalida Toumi

Les juges de la première chambre pénale près la cour d'appel d'Alger ont décidé, une nouvelle fois, de reporter le procès en appel de l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, ainsi que des anciens cadres et fonctionnaires poursuivis

dans la même affaire. Il s'agit du quatrième renvoi depuis l'ouverture de la procédure en appel. Ce dossier intervient après que le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a prononcé l'acquittement de l'ex-ministre et des autres mis en cause. Le parquet a toutefois interjeté appel, sollicitant la révision du jugement rendu en première instance. L'ancienne responsable gouvernementale est poursuivie dans une nouvelle affaire liée à des contrats jugés suspects portant sur l'organisation d'activités culturelles. Les faits reprochés

s'inscrivent dans le cadre de la loi 06/01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, qui vise à sanctionner les pratiques de mauvaise gestion et les atteintes aux deniers publics au sein des institutions de l'État. Selon les éléments du dossier, les accusations portent principalement sur des malversations financières et l'utilisation présumée irrégulière de fonds publics dans le secteur culturel. Khalida Toumi comparait aux côtés de plusieurs anciens responsables du ministère de la Culture. L'audience avait déjà été reportée une première

fois en raison de l'absence de l'ex-ministre, qui n'avait pu se présenter devant la juridiction pour des raisons de santé. Il convient de rappeler que l'ancienne ministre n'en est pas à sa première comparution devant la justice. Elle avait déjà été condamnée à quatre ans de prison, dont deux ans et demi ferme, pour des faits liés à la gestion de son département, notamment l'octroi d'avantages injustifiés et le détournement de fonds publics dans le cadre de l'organisation de manifestations culturelles.

R.H.

## PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUTISTES

# Une mobilisation sans précédent

***Il est recommandé d'assurer une formation spécialisée continue et de renforcer la coordination en réseau sous la supervision du secteur de la Solidarité nationale.***

**L**es travaux des ateliers nationaux de formation sur le nouveau programme éducatif et pédagogique destiné à la prise en charge des enfants atteints du spectre de l'autisme, visant à unifier les approches scientifiques et pédagogiques, ont été clôturés mardi, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

L'organisation de ces ateliers de formation, dont le lancement a été supervisé dimanche par la ministre de la Solidarité nationale, constitue «un jalon essentiel pour concrétiser la démarche d'unification des approches scientifiques et pédagogiques liées au spectre de l'autisme et pour renforcer la coordination bilatérale entre les différents secteurs concernés, afin d'assurer une prise en charge multidimensionnelle», précise la même source. Organisés simultanément au niveau des wilayas d'Oran, Constantine et Biskra, ces ateliers ont été encadrés par «une pléiade d'experts dans les domaines de la pédopsychiatrie, de la psychologie clinique, de la psychomotricité et de l'éducation spécialisée, dans le cadre d'une approche scientifique pluridisciplinaire».

#### UNE PARTICIPATION MULTIDIMENSIONNELLE

Ces ateliers ont réuni «plus de 320 participants issus de différents corps technico-pédagogiques relevant du secteur de la Solidarité nationale, d'enseignants du sec-



teur de l'Éducation nationale, de représentants d'associations actives dans le domaine, ainsi que de parents d'enfants autistes, en consécration d'une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs dans le processus de prise en charge».

Ils ont constitué «un espace de connaissance et d'échange permettant d'approfondir la compréhension scientifique du trouble du spectre de l'autisme, de passer

en revue les approches les plus récentes en matière de diagnostic et de prise en charge, ainsi que de développer les compétences en communication et les interventions appropriées», souligne le communiqué. À cette occasion, les participants ont souligné l'importance de cette initiative, qui représente «une avancée concrète vers l'harmonisation des visions et la coordination des mécanismes entre les différents interve-

nants, tant au niveau des établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale que des autres secteurs ministériels ou des établissements gérés par des associations et des particuliers, contribuant ainsi au renforcement de l'action intégrée et à l'amélioration de l'efficacité du système de prise en charge».

#### RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Les travaux de cette formation ont abouti à un ensemble de recommandations, parmi lesquelles «l'adoption d'un diagnostic pluridisciplinaire et multidimensionnel afin de garantir une prise en charge complète et intégrée, le renforcement de la coordination systématique entre les membres des équipes pluridisciplinaires, et l'élargissement des connaissances sur les différentes approches thérapeutiques et éducatives adoptées, assurant ainsi une prise en charge globale et durable».

Les recommandations ont également insisté sur «l'importance de garantir une formation spécialisée continue et permanente, de consolider l'action en réseau sous la supervision du secteur de la Solidarité nationale en coordination avec les différents secteurs concernés, afin de promouvoir une approche participative efficace, et d'intensifier les efforts de sensibilisation de la société au trouble du spectre de l'autisme, contribuant ainsi à ancrer une compréhension correcte de ce trouble et à activer les mécanismes d'intégration sociale», conclut le communiqué.

## SELON UNE ÉTUDE INTERNATIONALE

## La Protection civile dans le top 10 mondial

Une récente étude internationale a classé la Protection civile algérienne au 10<sup>e</sup> rang mondial parmi les meilleurs corps de défense civile, grâce à son haut niveau de préparation et à sa capacité à faire face aux grandes catastrophes. Elle est par ailleurs le seul organisme africain à s'être hissé parmi les trente premiers au

monde. Ce classement a été établi dans le cadre d'une étude menée sous la supervision des experts américains Alfred Maxime et Giana Thompson, et publiée sur le site du journal «Posp», spécialisé dans les analyses politiques et sécuritaires. Le journal précise que l'étude «s'est appuyée sur des critères rigoureux, incluant le

nombre d'interventions annuelles et le taux d'effectifs, ainsi que la taille de la population, l'expérience dans les grandes opérations, l'étendue géographique du pays, et la contribution aux opérations internationales de secours hors des frontières». La Protection civile américaine arrive en tête du classement, suivie d'organismes

de premier plan du Japon, de l'Allemagne, de la Russie, de la Corée du Sud, de la Turquie, du Canada et de la France. L'étude attribue ce «bon qualitatif» à la stratégie adoptée par le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, qui a opéré une «véritable mutation» des méthodes d'action opérationnelle.

Celle-ci inclut des exercices mensuels de simulation de catastrophes naturelles et industrielles pour assurer une préparation optimale, ainsi que des formations pratiques spécialisées, notamment dans la lutte contre les feux de forêt, les accidents de noyade, les incendies d'usines, ainsi que les inondations et les séismes.

## ALGÉRIE POSTE

### Nouveaux horaires pendant le ramadhan

Dans les régions du Nord, les établissements organisés selon le système d'équipes fonctionneront du samedi au jeudi, de 8h00 à 16h30. Ceux fonctionnant selon le système de service continu et limité ouvriront du samedi au mercredi, de 9h00 à 15h00, et le jeudi de 9h00 à 13h00. Les centres postaux spécialisés seront ouverts du samedi au mercredi, de 9h00 à 15h00, et le jeudi de 9h00 à 13h00. Pour les régions du Sud, les établissements organisés selon le système d'équipes fonctionneront du samedi au jeudi, de 8h00 à 16h00. Ceux en service continu et limité seront ouverts du samedi au mercredi, de 8h00 à 14h00, et le jeudi de 8h00 à 12h00. Les centres postaux spécialisés ouvriront du samedi au mercredi, de 8h00 à 14h00, et le jeudi de 8h00 à 12h00.

## IFTAR-RAMADAN

## Installation d'une grande tente à Alger

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a procédé, mardi, à l'installation d'une grande tente à la place du 1er Mai à Alger, destinée à la distribution de repas de l'iftar au profit des jeûneurs tout au long du mois sacré de Ramadan. À ce propos, le représentant du CRA, Mohamed Ameziane, a précisé que cette tente fait partie des «17 grandes tentes réparties à travers

plusieurs wilayas du pays, chacune ayant une capacité d'accueil variant entre 800 et 1200 places quotidiennement». Ces tentes constitueront «un espace convivial pour la distribution de repas aux jeûneurs durant tout le mois sacré». Afin d'assurer le succès de cette opération de solidarité, le CRA a mobilisé plus de 14 000 bénévoles à l'échelle nationale,

dont la majorité sont des étudiants universitaires, a-t-il souligné. Par ailleurs, l'association a réservé plus de 400 restaurants à travers le pays pour l'iftar des jeûneurs, en plus de la programmation de distributions de repas dans les aéroports internationaux d'Alger, d'Oran et de Constantine, ainsi que l'organisation d'un iftar quotidien à la gare routière du Caroubier à

Alger. Dans le même cadre, la commission médicale du CRA organise, à travers des caravanes médicales, de vastes campagnes de sensibilisation au niveau national au profit des personnes atteintes de maladies chroniques, telles que le diabète et l'hypertension artérielle, en leur prodiguant les conseils et orientations à suivre durant le mois de Ramadan.

CLÔTURE DES PROCÉDURES DU HADJ 2026  
Dernier délai aujourd'hui

Le dernier délai pour la clôture de l'opération de finalisation des procédures relatives au hadj pour la saison 2026 est fixé au 19 février à 15h30, a annoncé mardi l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) dans un communiqué. «Suite à l'annonce pré-

cédente fixant le 19 février 2026 comme dernier délai pour la finalisation des procédures relatives au hadj, l'ONPO précise que 15h30 le même jour est l'ultime échéance pour la clôture de l'opération», indique le communiqué. La fixation de cet horaire

intervient «en raison de l'avènement du mois sacré de Ramadan et des dispositions organisationnelles qui en découlent». Dans ce cadre, l'ONPO a appelé les concernés à finaliser l'ensemble des procédures administratives et sanitaires, ainsi qu'à s'acquit-

ter des frais avant la date et l'heure fixées. L'Office a également rappelé la nécessité de suivre ses comptes officiels afin de prendre connaissance de toute nouveauté et de se conformer aux instructions et orientations publiées.

# POURPARLERS RUSSIE-UKRAINE À GENÈVE

## Steve Witkoff évoque des «progrès significatifs»

**Selon des sources médiatiques, la première séance de discussions aurait été «très tendue», s'étendant sur près de six heures avant qu'il ne soit convenu de poursuivre les échanges le lendemain.**

Les pourparlers de paix entre Moscou et Kiev, organisés à Genève sous médiation américaine, ont entamé leur deuxième journée dans un climat mêlant prudence diplomatique et tensions militaires persistantes. À l'issue du premier round, l'émissaire américain Steve Witkoff a évoqué des «progrès significatifs», saluant la capacité du président américain Donald Trump à réunir les deux parties autour de la table des négociations. Une déclaration qui se veut encourageante, même si, sur le terrain, les signaux demeurent contrastés. Les discussions, tenues à huis clos, rassemblent des délégations de la Russie, de l'Ukraine et des États-Unis, en présence de représentants européens, notamment de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie. Selon des sources médiatiques, la première séance aurait été «très tendue», s'étendant sur près de six heures avant qu'il ne soit convenu de poursuivre les échanges le lendemain. Côté ukrainien, le chef de la délégation, l'ancien ministre de la Défense Rouslan Oumerov, a indiqué que les volets sécuritaire et humanitaire figurent en tête de l'agenda. Il a toutefois souligné que Kiev aborde ces discussions «sans attentes excessives», privilégiant une approche pragmatique. Le président Volodymyr Zelensky, tout en soutenant l'effort diplomatique, reste sceptique quant aux inten-



tions de Moscou, surtout après une nouvelle vague de frappes russes ayant visé des infrastructures énergétiques ukrainiennes à la veille des négociations.

Moscou, de son côté, maintient ses exigences, notamment le retrait des forces ukrainiennes de certaines zones de l'est du pays, en particulier dans la région de Donetsk. Une condition que Kiev rejette

catégoriquement, réaffirmant qu'aucune concession territoriale ne saurait constituer le prix de la paix.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, a reconnu que «les questions en suspens restent nombreuses», laissant entendre que le chemin vers un compromis demeure semé d'obstacles.

### UN PROCESSUS FRAGILE

Ces pourparlers s'inscrivent dans la continuité d'une initiative américaine présentée il y a plusieurs mois, après l'échec de précédentes tentatives de médiation à Abou Dhabi. Si la dynamique actuelle témoigne d'une volonté affichée de maintenir le dialogue, l'écart entre les positions des deux camps reste profond, notamment sur le statut des territoires disputés et les garanties de sécurité à long terme. Par ailleurs, le dossier sensible des enfants ukrainiens transférés en Russie depuis le début du conflit a refait surface.

Kiev affirme avoir récupéré environ deux mille enfants, tandis que des milliers d'autres se trouveraient encore en territoire russe ou dans des zones sous contrôle de Moscou. Dans ce contexte, la communauté internationale observe avec attention l'évolution des discussions genevoises.

Entre pressions politiques, impératifs militaires et considérations humanitaires, la deuxième journée de négociations pourrait clarifier les marges de manœuvre des protagonistes.

Reste à savoir si les avancées évoquées par Washington se traduiront par des compromis concrets ou si, une fois de plus, la diplomatie butera sur la réalité d'un conflit profondément enraciné.

R.I/agences

## HAMAS EN PLEINE RESTRUCTURATION

### Une nouvelle direction surgit de la tempête

Le mouvement palestinien Hamas a achevé ses élections internes dans ses trois régions organisationnelles — la bande de Gaza, la Cisjordanie et l'étranger — et a désigné, de manière strictement confidentielle, sa nouvelle direction.

Cette étape prépare l'élection prochaine du président du bureau politique général, selon une source proche du mouvement citée par Al-Quds Al-Arabi. Malgré les conditions extrêmement difficiles imposées par le conflit à Gaza et les assassinats ciblés visant la majorité de ses cadres politiques, administratifs et militaires, Hamas a tenu ses élections quelques mois seulement après sa

précédente consultation interne de 2021, qui avait reconduit Ismaïl Haniyeh à la tête du bureau politique pour un second mandat. Dans la bande de Gaza, le Conseil consultatif régional doit prochainement choisir les membres du bureau politique local, le chef du mouvement et ses représentants au Conseil consultatif général et au bureau politique central. La nouvelle direction assumera ainsi les fonctions laissées vacantes après l'élimination de nombreux dirigeants du bureau politique général et régional, dont Yahya Sinwar, ancien responsable de Gaza, ainsi que Rouhi Mechta, Issam al-Da'alisi, Jamila al-Shanti et plusieurs autres figures

majeures. L'entité sioniste a également assassiné Ismaïl Haniyeh en Iran et son adjoint Saleh al-Aroui au Liban, tandis que le Conseil militaire suprême a perdu plusieurs de ses membres clés.

Pour des raisons de sécurité, Hamas n'a pas annoncé publiquement les noms de sa nouvelle direction à Gaza. Selon des sources internes, Ali al-Amoudi, ancien prisonnier libéré en 2011 et proche de Sinwar, pourrait occuper un rôle central dans le bureau politique général.

#### DE SÉRIEUX DÉFIS À RELEVER

Le nouveau Conseil consultatif, réunissant les trois régions,

devra élire la direction centrale et son président. Les principales figures en lice seraient Khalil al-Hayya, chargé de Ghaza après la mort de Sinwar, et Khaled Mechaal, président du mouvement à l'étranger.

Zaher Jabarin, responsable en Cisjordanie, devrait rester dans la direction centrale.

D'autres dirigeants de Ghaza actuellement basés à l'étranger, dont Bassem Naïm et Ghazi Hamad, pourraient également rejoindre le bureau politique général.

Le futur président de Hamas assumera la direction du mouvement pour les quatre prochaines années, succédant au conseil diri-

geant de cinq membres formé après l'assassinat de Sinwar. Ce conseil comprenait Mohammed Darwich, Khalil al-Hayya, Khaled Mechaal, Zaher Jabarin et Nizar Awadallah. Ces élections interviennent après de longues consultations internes sur la stratégie future du mouvement face aux défis imposés par le conflit à Gaza.

Le Conseil consultatif général, composé de 86 membres, reste chargé d'élire le bureau politique général de 18 membres et de déterminer le président du mouvement, consolidant ainsi la structure centrale de Hamas pour la prochaine phase de son action politique et militaire.

## CRISE NUCLÉAIRE

### L'Iran défend son programme civil

Le président iranien Masoud Pezeshkian a affirmé que l'Iran ne cherche pas à se doter de l'arme nucléaire, à l'issue de la deuxième ronde de négociations avec les États-Unis, qui s'est tenue à Genève, en Suisse. Selon les médias iraniens, il a rappelé que cette position est conforme à la fatwa du guide suprême Ali Khamenei, interdisant la possession d'armes nucléaires. «Nous ne sommes en aucun cas en train de chercher à posséder l'arme nucléaire, et nous sommes prêts à le confirmer», a déclaré Pezeshkian, précisant toutefois que Téhéran refuse d'abandonner son industrie

nucléaire à usage civil, utilisée dans la santé, l'agriculture et l'industrie. Ces pourparlers interviennt après la reprise du processus diplomatique, interrompu par les attaques menées par l'entité sioniste et les États-Unis contre l'Iran en juin 2025, suivies d'une guerre de douze jours. La première ronde avait eu lieu le 6 février à Mascate, capitale d'Oman, avant que les discussions ne se déplacent à Genève pour leur deuxième session. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué que cette deuxième ronde a permis de parvenir à un «accord général sur un

ensemble de principes» définissant le cadre d'un futur accord potentiel. Les deux parties se sont entendues pour travailler sur le texte de l'accord et planifier une troisième ronde de négociations.

L'Iran exige la levée des sanctions en échange de la poursuite de son programme nucléaire, encadré par des restrictions empêchant la fabrication d'une bombe atomique. Les États-Unis, eux, réclament un arrêt complet de l'enrichissement de l'uranium et l'évacuation du stock d'uranium hautement enrichi du pays. Washington souhaite également aborder le programme

de missiles iranien et le soutien de Téhéran à des groupes armés dans la région, tandis que l'Iran affirme qu'il ne discutera que de son programme nucléaire. Depuis plusieurs semaines, les États-Unis, encouragés par l'entité sioniste, renforcent leur présence militaire dans la région et menacent d'une intervention. L'Iran considère ces actions comme des prétextes pour modifier le régime et promet de riposter à toute attaque, même limitée, tout en maintenant sa position sur la levée des sanctions économiques occidentales en échange de limitations sur son programme nucléaire.

# SUPPORTERS SÉNÉGALAIS RETENUS AU MAROC La FSF brise le silence



**Les démarches diplomatiques et juridiques sont suivies de près afin de défendre les intérêts des supporters et garantir le respect de leurs droits fondamentaux.**

La Fédération Sénégalaise de Football a publié un communiqué officiel pour informer l'opinion publique sur le suivi de la situation des supporters sénégalais actuellement retenus au Maroc. Ces derniers ont été interpellés à la suite des incidents survenus lors de la finale de la CAN 2025, remportée par les Lions de la Teranga.

## SUIVI RAPPROCHÉ DE LA SITUATION

Dans son communiqué, la FSF souligne son engagement constant pour garantir la sécurité et les droits de ses supporters, tout

en assurant que les démarches diplomatiques et juridiques sont suivies de près afin de défendre leurs intérêts. Le communiqué réaffirme également la solidarité totale du football sénégalais envers ses fans et appelle à une issue juste et équitable pour ces derniers.

Cette prise de position intervient dans un contexte où la mobilisation et la pression médiatique continuent de croître, alors que la question de la détention des supporters suscite l'attention internationale.

Dans son communiqué, la Fédération Sénégalaise de Football assure que le dossier des supporters retenus au Maroc est suivi « avec la plus grande attention » et bénéficie d'une mobilisation totale de l'État du Sénégal, jusqu'aux plus hauts niveaux. La FSF souligne que cette action se mène en étroite coordination avec les autorités marocaines, dans le respect des liens fraternels et historiques qui unissent Dakar à

Rabat.

## ASSISTANCE JURIDIQUE ET PROTECTION DES DROITS

Sous la supervision de l'ambassadeur du Sénégal au Maroc, toutes les diligences nécessaires sont actuellement engagées pour vérifier les conditions de détention des supporters concernés. L'objectif est clair : garantir le respect de leurs droits fondamentaux et leur fournir une assistance juridique tout au long de la procédure.

La fédération réaffirme sa solidarité indéfectible avec les supporters, saluant leur engagement constant aux côtés des équipes nationales. Elle exprime sa confiance dans les démarches diplomatiques et juridiques en cours et se montre convaincue qu'une issue favorable interviendra dans les meilleurs délais, permettant à ces fans de retrouver rapidement la liberté et de continuer à soutenir le football sénégalais.

## ●ARSENAL ARTETA CONFIANT POUR LE TITRE



Arsenal, leader de la Premier League avec quatre points d'avance sur Manchester City, est très proche de décrocher le titre pour la première fois depuis 2004. Mikel Arteta, l'entraîneur espagnol, se montre totalement confiant : il base sa certitude sur le travail quotidien et la motivation de ses joueurs, plutôt que sur des suppositions.

Avant d'affronter Wolverhampton Wanderers, dernier du championnat, Arteta souligne l'importance de rester concentré sur son équipe et ses objectifs : « Nous regardons ce que nous faisons et comment nous devons jouer contre les Wolves pour gagner le match », affirme-t-il. Arsenal dispose de la deuxième meilleure attaque et de la meilleure défense du championnat, tandis que Wolverhampton présente la pire attaque et la troisième pire défense.

Malgré l'avance sur Manchester City, Arteta ne se laisse pas distraire par la concurrence et insiste sur la préparation et la concentration sur chaque rencontre.

## ●COUP DE THÉÂTRE À L'OM BENATIA REVIENT, LONGORIA DANS LE FLOU



Le directeur du football Medhi Benatia, initialement démissionnaire dimanche dernier, restera finalement en poste jusqu'à la fin de la saison sur demande du propriétaire Frank McCourt. Il pilote l'ensemble des activités sportives, tandis que le rôle du président Pablo Longoria se limite désormais à ses fonctions institutionnelles.

Cette décision survient après une période sportive difficile pour l'OM, éliminé de la Ligue des champions et 4e en Ligue 1, et après le départ en pleine nuit de l'entraîneur Roberto De Zerbi. Les tensions entre Benatia et Longoria, déjà refroidies depuis l'automne, rendent leur cohabitation à moyen terme improbable. Malgré les protestations des supporters et les incidents autour de la Commanderie, Longoria souhaite éviter "une guerre" et réclame "discussion et respect". Du côté des fans, la priorité reste la fin de saison et les objectifs sportifs : podium, qualification pour la Ligue des champions et Coupe de France. Le retour de Benatia relance également la piste Habib Beye pour le poste d'entraîneur, alors que Jacques Abardonado assure l'intérim.

## ●UEFA CHAMPIONS LEAGUE SOIRÉE DE FOLIE EN BARRAGES

Galatasaray a été le grand vainqueur de la première soirée des barrages, tandis que le Real Madrid, Paris et le Borussia Dortmund ont également pris une option sur la qualification. Mené 2-1 à la pause, Galatasaray a renversé la situation en seconde période, marquant quatre buts pour s'imposer face à une Juventus réduite à dix.

Gabriel Sara avait ouvert le score pour les locaux d'une frappe enroulée après 15 minutes, mais un doublé de Teun Koopmeiners a donné l'avantage à la Juve, d'abord en marquant en embuscade puis en concluant de volée.

Peu après la reprise, Noa Lang a égalisé, puis Davinson Sánchez a donné l'avantage aux Turcs de la tête à l'heure de jeu. Après l'expulsion de Juan Cabal pour deux cartons jaunes, Lang a signé un doublé et Sacha Boey a conclu le festival d'une frappe puissante, pour un Galatasaray irrésistible.

### REAL PREND UN LÉGER AVANTAGE

Le Real Madrid abordera le match retour à Madrid avec un léger avantage, grâce à un superbe but de Vinícius Júnior peu après la mi-temps. L'attaquant brésilien a repiqué depuis l'aile gauche avant de décocher une frappe enroulée dans la lucarne opposée, ne laissant aucune chance à Anatoliy Trubin. Ce but récompensait la pression intense des Madrilènes en fin de première période. Trubin, héros de la huitième journée, avait dû s'employer pour repousser les tentatives de Kylian Mbappé et Arda Güler. Les Eagles



avaient bien commencé mais n'ont pas pu concrétiser, Thibaut Courtois réalisant un superbe arrêt sur une tentative déviée de Fredrik Aursnes.

### PARIS S'IMPOSE À MONACO

Entré en jeu, Désiré Doué a signé un doublé pour permettre à Paris de l'emporter à Monaco après avoir été mené 2-0 à la 18e minute. Folarin Balogun avait ouvert le score dès la 1re minute sur un centre d'Aleksandr Golovin, avant de doubler la mise à l'issue d'un raid solitaire. Le gardien monégasque Philipp Köhn a ensuite repoussé un penalty de Vitinha, avant que Doué, entré tôt pour remplacer Ousmane Dembélé, ne réduise l'écart à la 29e minute. Achraf Hakimi a égalisé quatre minutes avant la pause et, après l'expulsion de Golovin pour Monaco trois minutes après la reprise, Doué a inscrit le but de la victoire à la 67e minute.

### DORTMUND FRANCHIT LA BARRE DU CENT

Le Borussia Dortmund a signé sa 100e victoire en Coupe d'Europe en prenant le dessus sur l'Atalanta. Les locaux ont démarré fort : Julian Ryerson, auteur de quatre passes décisives ce

week-end, a offert un centre millimétré pour la tête de Serhou Guirassy. Malgré les efforts de l'Atalanta, notamment par Nicola Zalewski, les visiteurs ont craqué une seconde fois avant la pause lorsque Maximilian Beier a conclu de près un centre à ras de terre de Guirassy. Les Italiens n'ont pas inversé la tendance en seconde période et devront réaliser un exploit à Bergame la semaine prochaine.

### L'UEFA RÉEXPLIQUE SES CONSIGNES AUX ARBITRES

Avant-hier, alors que commençait la phase à élimination directe des coupes d'Europe, l'UEFA a transmis ses nouvelles consignes aux arbitres. L'instance souhaite ainsi fluidifier au maximum le jeu et demande aux hommes en noir (ou en bleu, jaune, rose...) de se montrer particulièrement vigilants face aux chutes exagérées, qui conduisent souvent à des coups de sifflet et, par conséquent, à un jeu haché. Roberto Rosetti, directeur des arbitres de l'UEFA, a assuré que ses collègues feraient tout leur possible pour ne pas se laisser berner, tout en soulignant : « Ce que nous voyons à la télévision n'est pas toujours ce que l'arbitre voit sur le terrain. »

L'UEFA précise également que les mains – à l'origine de 90 % des débats – seront scrutées au millimètre et que seuls les contacts intentionnels et les positions non naturelles vraiment grossières seront sanctionnées. Les ballons touchés involontairement, suite à un appui au sol, une chute ou un duel physique, ne devraient donc plus être sifflés. À ce propos, Roberto Rosetti souhaiterait uniformiser le règlement, afin que les arbitres des différents championnats aient les mêmes interprétations lors des compétitions européennes, et éviter que chacun arbitre comme bon lui semble.

## MALGRÉ LA TEMPÊTE À MARSEILLE Gouiri en feu

**Avec sept buts en onze matches depuis le début de l'année 2026, l'attaquant algérien s'impose comme l'une des rares satisfactions marseillaises et envoie un signal fort à quelques mois de la Coupe du monde.**

**A**u milieu de la tourmente, une éclaircie. Alors que l'Olympique de Marseille peine à retrouver de la sérénité, le club phocéen peut au moins s'appuyer sur l'état de grâce d'Amine Gouiri. L'attaquant algérien enchaîne les prestations de haut niveau depuis le début de l'année 2026 et s'impose comme l'une des rares satisfactions marseillaises. Selon les données publiées par Opta, Gouiri est, avec sept buts inscrits, le joueur non-européen le plus prolifique des cinq grands championnats européens depuis le 1er janvier 2026. Une statistique marquante qui le place devant des stars mondiales telles que Vinícius Júnior, Luis Díaz, Lautaro Martínez, Julián Álvarez ou encore Mohamed Salah sur la même période. Depuis le début de l'année, le joueur formé à Lyon a trouvé le chemin des filets à sept reprises en onze rencontres.



Cette performance est d'autant plus remarquable que sa première partie de saison, perturbée par une blessure qui l'avait privé de la CAN, avait été beaucoup plus discrète, avec une seule réalisation au compteur. Ce renversement de tendance illustre la confiance retrouvée de l'attaquant. Plus tran-

chant dans la surface, précis techniquement et inspiré dans ses déplacements, l'ancien Rennais semble avoir franchi un cap ces dernières semaines. Son efficacité retrouvée coïncide avec une montée en puissance physique évidente depuis son retour à la compétition. Cette embellie individuelle

intervient pourtant dans un contexte agité à Marseille. L'élimination mouvementée en Ligue des champions de l'UEFA, la lourde défaite face au Paris Saint-Germain, ainsi que la démission de l'entraîneur Roberto De Zerbi, suivie de celle - finalement annulée - du directeur sportif Medhi Benatia, traduisent une instabilité institutionnelle préoccupante.

Dans ce climat incertain, la régularité offensive de Gouiri apparaît comme une véritable bouffée d'oxygène pour l'OM. Son regain de forme constitue un atout majeur, non seulement pour un club en quête de stabilité sportive, mais également pour la sélection algérienne. À quelques mois de la Coupe du monde 2026, voir l'un de ses fers de lance offensifs afficher une telle dynamique représente un signal très encourageant pour les Fennecs.

Rafik G.

### LIGUE DES CHAMPIONS ASIATIQUE **Aouar buteur**

Le milieu offensif algérien Houssem Aouar poursuit sa montée en puissance avec Al-Ittihad, en signant un but décisif lors de la large victoire face à Al Sadd SC (4-1) en Ligue des champions asiatique. Avec six buts en Ligue des champions asiatique cette saison et un total de neuf buts et deux passes décisives toutes compétitions confondues, Aouar s'affirme comme l'un des meilleurs buteurs de la compétition. Devenu une pièce maîtresse d'Al-Ittihad, il influence le jeu autant par sa création que par sa finition, prenant davantage de responsabilités depuis le départ de Karim Benzema. Grâce à cette victoire, Al-Ittihad termine la phase de groupes à la quatrième place avec 15 points, assurant sa qualification pour les huitièmes de finale et affichant de grandes ambitions pour la suite, soutenu par la forme actuelle d'Aouar.

## GRENADE CF Luca Zidane en nette progression

À l'issue de la Coupe d'Afrique des nations 2025 organisée au Maroc, Luca Zidane n'a pas choisi la voie des projecteurs ni celle d'un transfert précipité vers un grand club européen. Le gardien a préféré un retour discret à Grenade CF, en Liga 2, pour entamer une nouvelle phase de sa carrière placée sous le signe de la constance et de la maturité.

Son choix de représenter l'Algérie plutôt que la France a suscité de nombreux débats. Dans un football moderne où l'identité sportive dépasse souvent le cadre strictement athlétique, cette décision a été scrutée, commentée et parfois critiquée. Pourtant, Zidane a répondu de la manière la plus professionnelle qui soit : par ses performances.

Avec la sélection algérienne, il a affiché un niveau globalement stable, démontrant une progression dans la lecture du jeu et la gestion de la pression. Certes, son tournoi n'a pas été exempt d'erreurs, notamment lors du quart de finale perdu face au Nigeria (0-

2). Mais ces imperfections n'ont pas effacé l'impression générale d'un gardien plus serein, plus affirmé et plus responsable dans son rôle.

Son retour en Andalousie n'avait rien d'évident. La direction de Grenade a exploré la possibilité de recruter un gardien concurrent durant le mercato, signe que la hiérarchie n'était pas figée. Par ailleurs, un intérêt du Dinamo Zagreb a circulé, alimentant les spéculations autour d'un éventuel départ.

Finalement, aucun mouvement majeur n'a été enregistré. Zidane est resté. Et surtout, il a su transformer cette situation en opportunité. Depuis son retour, les statistiques plaident clairement en sa faveur : 3 victoires en 5 rencontres, un match nul contre SD Eibar, une défaite face à CD Leganés, 2 clean sheets, et le tout couronné par une place dans l'équipe type de la 24e journée après la victoire 1-0 contre le leader Racing Santander.

Ces résultats ont permis à Gre-



nade de quitter la zone dangereuse du classement et de remonter à la 15e place sur 22 équipes. Plus encore, ils ont mis fin aux doutes concernant le poste de gardien titulaire, d'autant que la baisse de régime d'Ander Astrales durant l'absence de Zidane avait fragilisé

la concurrence. Au-delà des arrêts décisifs, c'est la dimension psychologique qui retient l'attention. Luca Zidane semble aujourd'hui plus mature. Son positionnement est plus précis, sa communication avec la défense plus constante, et sa gestion des

temps faibles plus intelligente. Dans un championnat aussi exigeant que la deuxième division espagnole, où chaque point compte dans la lutte pour le maintien ou la montée, ces qualités sont déterminantes.

Son passage antérieur par le Real Madrid, même s'il fut discret, lui a offert une expérience précieuse du très haut niveau. Désormais, cette expérience semble se traduire par une stabilité accrue.

Une question s'impose : cette progression silencieuse peut-elle devenir le tremplin vers une place de titulaire dans l'un des cinq grands championnats européens la saison prochaine ?

Le potentiel est là. À 27 ans, un gardien entre généralement dans la phase de maturité de sa carrière. Si Zidane parvient à maintenir cette régularité, à limiter les erreurs décisives et à confirmer son leadership, son profil pourrait séduire des clubs à la recherche d'un gardien fiable, formé au plus haut niveau et déjà doté d'une expérience internationale.

### HELLAS VÉRONE

#### **Belghali freiné par les blessures répétitives**

Rafik Belghali, latéral droit de la sélection algérienne et joueur de Hellas Vérone, traverse une période compliquée depuis le quart de finale de la CAN 2024 face au Nigeria, le 10 janvier. Son retour a été de courte durée : il a quitté le terrain après seulement 20 minutes à cause d'une rechute. Ces blessures récurrentes freinent son développement et compliquent la gestion du flanc droit, déjà touché par l'absence de Youcef Atal et Samir Chergui. Le sélectionneur Vladimir Petkovic doit trouver des solutions pour les matchs amicaux de mars, en préparation de la Coupe du Monde 2026. Chaque phase de récupération devra être gérée avec soin pour assurer son retour durable.

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FABB Les consultations ouvertes

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a invité les clubs de la Super-Division (messieurs) et ceux de la Nationale 1 (messieurs et dames) à soumettre des propositions en vue de la révision de certaines dispositions des règlements généraux 2025, adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 août 2025.

Dans une note adressée aux clubs concernés, l'instance fédérale précise que cette démarche fait suite aux souhaits exprimés par plusieurs

clubs lors de la réunion de coordination tenue le 14 février 2026 avec la Fédération.

Les propositions attendues portent notamment sur le chapitre relatif aux sanctions, aux voies de recours et à l'allègement des peines, en particulier l'article 8.5, concernant l'échelle des sanctions, précise l'instance fédérale dans un communiqué.

La Fédération indique que ces contributions peuvent viser à enrichir, compléter ou modifier les dispositions

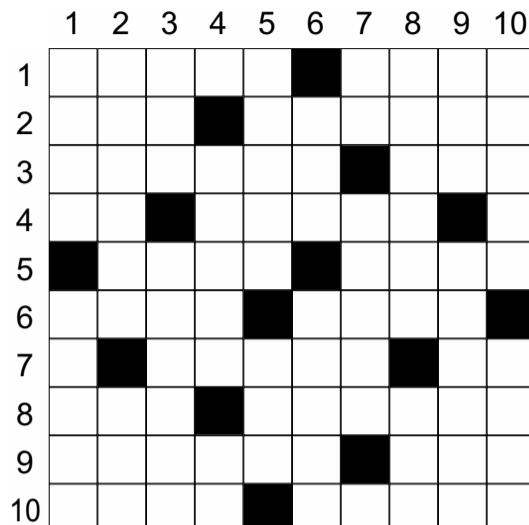
contenues dans ce chapitre, en vue de leur examen par le Bureau fédéral. Les amendements retenus seront, le cas échéant, soumis à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire.

Chaque proposition devra obligatoirement mentionner le numéro de l'article concerné, la nature de la modification proposée (enrichissement, complément ou aménagement), ainsi qu'un exposé détaillé des motifs et justifications. Les clubs sont appelés à adresser leurs contributions

au président de la Fédération, soit par courrier déposé au secrétariat de l'instance, soit par voie électronique à l'adresse suivante : contact@fabb.dz

La Fédération algérienne de basket-ball a souligné qu'elle valorise toute initiative constructive susceptible d'améliorer et d'enrichir le cadre juridique de la Fédération, dans l'objectif de contribuer au développement et à la promotion des compétitions nationales, conclut la même source.

## Mots Croisés



## HORizontalement

- 1- Se trouve en Turquie - Gaz rare. 2- Fleuve de Russie - Rejeté au dehors. 3- Peine pécuniaire - Devant Polo pour avoir une ville brésilienne (inversé).  
 4- Avant fa - De jaune et de blanc. 5- Pronom personnel - Audacieuse. 6- S'amuse - Dieu grecque de la guerre. 7- Partie du corps humain - Possessif. 8- Fleuve du sud de la France - Frère de mère. 9- Aéra - Habitant. 10- Fait tort - Artificieuse.

## Verticalement

- 1- Prophète orphelin - On l'utilise pour blanchir le linge. 2- Jeu populaire dans les cafés - Prière catholique à la vierge Maria. 3- Baudet - Exagères. 4- Faire des noeuds - Négation. 5- Poètes - Terme de tennis. 6- Celui des échecs est très intéressant - Grand poète servant de Abla. 7- Issu - Obligé. 8- Partie nord de la Grande Bretagne - Court. 9- Elimina - Respect. 10- Affluent de la Garonne - Charge d'animal.

## 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

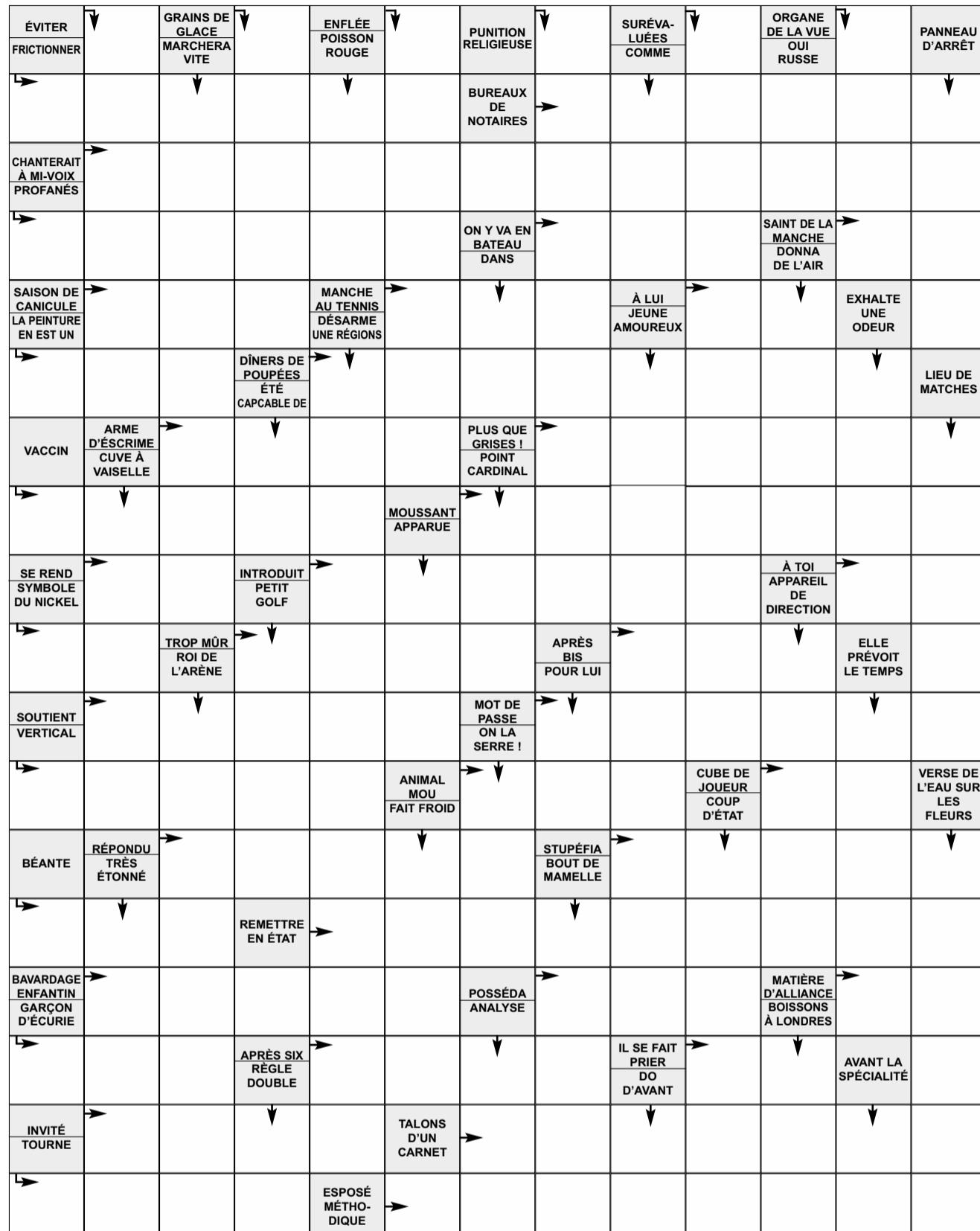
Jactonce  
Jacktance  
Jactonce  
Jactance

Herbauriste  
Herboriste  
Herboriste  
Herboriste

Insubmersible  
Insubmersible  
Insubbmersible  
Insubmerçible

Placete  
Placette  
Plassette  
Plasette

## Les mots fléchés



## BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :  
Réfléchit sans raisonner

ABATS	EXPERT	OPERCULE
AOÛT	FATRAS	OTER
ARGILEUSE	GELER	PANTALON
BALCON	GENDARME	PLACETTE
BÉANT	GRADUELLE	PLUSIEURS
BRANCARDIER	IGUANE	POLYGAME
CANETTE	ILOTE	PSORIASIS
CANICULE	INAVOUÉE	RARE
CASE	JUXTAPOSER	RÉALITÉ
CENTUPLE	LIVIDE	RÉCÉPISSÉ
COMPRESSE	MAIN	ROUCOULE
CONFIRMÉ	MENSONGE	SEUIL
COURS	MINET	SUCETTE
CULOT	MISÈRE	SURTAXE
DÉCRYPTERA	MODISTE	TATAMI
DÉGONFLAGE	MORALE	TRAHISON
DÉPÔT	MOUETTE	VENT
DÔME	NÉCROLOGIE	VERDIR
DUALITÉ	OBÉLISQUE	
EXÉCUTER	OBIQUE	

E S S E R P M O C R E I D R A C N A R B  
 D E X E C U T E R N O L A T N A P A E C  
 E E T P E E M E G N O S N E M M R C M A  
 G X R L T X I S A R T A F S T G A I R N  
 O A A A S P N B E A N T T O I N E L I I  
 N T H C I E E E M O D A P L E U I O F C  
 F R I E D R T E E I B E E T Q U T T N U  
 L U S T O T L T I A D U T S E E R E O L  
 A S O T M A I I E G S E I S R A R E C E  
 G E N E R L G T G E O L C M I M A T A T  
 E T O O A U I R E S E L S U A G E L E R  
 E T M U A L A S R B V U O R L I T U O A  
 D E D N A D S U O I A E Q R U O N E G E  
 I U E E U I E E S A C L R I C O T L E L  
 V O R E P I E R E S I M C D L E C U N U  
 I M L E S I N A V O U E E O I B N C D O  
 L L C U D E C R Y P T E R A N R O R A C  
 E E L V E N T R E S O P A T X U J E R U  
 R P S O R I A S I S E T T E C U S P M O  
 P O L Y G A M E E L P U T N E C R O E R

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCEDENTS

## MOTS FLECHES

## HORizontalement

ABUSER - ITALIE - FREINERA - SR - PARA - USER - AIR - VINS - SCIANTE - MOT - TOUTE - CES - RAREFIE - TIR - CINE - FEUTRE - M - STAGE - REUNIE - TAS - UNE - TESTS - N - BESTIAL - OU - LEUR - ELIS - SIED - E - PARER - SUD - IF - OR - ATTEINTES - FREESIA - QUATRE - TUS - GRATINER - SERTIE - NETTES.

## Verticalement

REDONNER - AORTA - IRRITANTS - TERREUR - OCEAN - REA - BILE - EST - HI - STE - GUE-RIRAS - VENU - OFFENSES - TIGE - ESSUIE - ETE - STAR - DIRECTEUR - ISSUE - AN - TARIE - TETA - IDIOTE - RAI - A - TRUELLE - NUIT - L - ANCIENS - EDITANT - VISITER - ITOU - FETEE - ERRES - MESURE - SERS.

## MOTS CROISES

## HORizontalement

1- CRAINTE - AMON 2- DIT - ACHEVA 3- ERA-BLE - NEZ 4- RI - RESTE - I 5- GAIS - RUAS 6- PERD - AIRE 7- A - GERME - RI 8- LUI - OISEAU 9- ENLACE - MIL 10- SIEN - SASSE.

## Verticalement

1- RÉSULTAT - PALES 2- DIRIGE - UNI 3- OTA - ARGILE 4- U - BRIDE - AN 5- RALES - ROC 6- CES - AMIES 7- AH - TRIES - A 8- MENEUR - EMS 9- OVE - AERAS 10- NAZIS - IULE.

**4x4** Frétilque - Visioneuse  
Lacération - Tourne-broche

**BIFFE-TOUT:INVENTAIRE**

**10/10****BOUREK : 3 FARCES VIRALES**

Pour ce Ramadan, le bourek reste un incontournable des tables algériennes. Sur TikTok, le créateur Ghano Cuisine, très suivi, a partagé 3 recettes de farces devenues virales, cumulant plus de 1,6 million de vues. La première est classique à la viande hachée avec oignon, persil et œufs. La deuxième utilise de la dinde hachée, fromage blanc, moutarde et fromage râpé pour plus de fondant. La troisième, économique, mélange pomme de terre, thon, olives et fromage blanc. Le façonnage consiste à rouler les boureks en cigare et à sceller les extrémités avec un mélange d'eau et de farine. Ils sont ensuite cuits dans de l'huile jusqu'à ce qu'ils deviennent bien dorés, puis servis chauds avec un peu de jus de citron, pour rendre les repas du Ramadan encore plus savoureux.

**9/10  
SAC PLEIN, DIGNITÉ EN MOINS**

Un commerçant, propriétaire d'une épicerie, a diffusé une vidéo où on le voit fouiller les sacs d'une cliente dans son magasin, affirmant : «Voilà pourquoi je demande toujours à mes clients de laisser leurs sachets à l'entrée.» Il y découvre des produits coûteux : gruyère, ananas et pistaches, et l'accuse de les avoir volés. Il lui reproche son geste en déclarant que si elle manquait de nourriture, elle aurait pu lui demander de l'aide, mais que les articles dérobés sont des produits de luxe que lui-même ne consomme même pas en raison de leur prix élevé. Il affirme également avoir trouvé des ustensiles en sa possession et la contraint à avouer qu'elle les a volés dans un autre commerce du quartier. Les images ont été vues plus de 158k vues. Si de nombreux internautes condamnent fermement le vol, beaucoup dénoncent tout aussi vigoureusement la méthode employée : la fouille, l'exposition publique et la pression exercée pour lui faire reconnaître un autre vol présumé. Ils soulignent qu'en l'absence de preuve, ces ustensiles auraient tout aussi bien pu avoir été achetés légalement.

**8/10  
NOUVELLE FOI  
POUR KATHELLEN SOUSA**

Après deux saisons avec l'équipe féminine d'Al Nassr FC Women, la défenseure brésilienne Kathellen Sousa a annoncé sa conversion à l'islam. Le club a relayé une vidéo montrant ses coéquipières célébrer l'événement dans une ambiance chaleureuse. De son côté, la joueuse a partagé des photos depuis La Mecque, suscitant de nombreuses réactions. Entre félicitations et messages de respect pour un choix personnel, la majorité salue une décision intime qui relève de la liberté de conscience. Les images ont été vues plus de 33k fois.



Page réalisée par Souiki Sidali

**7/10****DÉCÈS DE JAMES VAN DER BEEK**

L'acteur américain, James Van Der Beek, célèbre pour son rôle de Dawson Leery dans «Dawson's Creek», est décédé récemment à Austin à 48 ans. Diagnostiqué d'un cancer colorectal en 2023, il avait partagé son combat en 2024. Sa carrière a traversé comédies et drames, et il laisse six enfants. Figure emblématique des années 1990, son parcours reste un symbole de la pop culture télé. Avec plus de 28k vues, les internautes manifestent leur tristesse, qualifiant sa disparition de «triste nouvelle pour toute une génération.»

**6/10  
MAHREZ SOLIDAIRE À DJEDDAH**

Des images largement partagées sur les réseaux sociaux montrent Riyad Mahrez participant à la distribution de «couffins de Ramadan» au profit de familles démunies à Djeddah (Arabie saoudite). Le geste du joueur a suscité de nombreuses réactions positives en ligne, avec plus de 5k émojis.

**5/10  
PROTÉGEONS LE CINÉMA**

Ces derniers temps, de nombreux influenceurs et TikTokeurs algériens se lancent dans le monde du cinéma et des séries, surtout pendant ce Ramadan, et sont présentés comme des protagonistes, dans les vidéos promotionnelles. Pour de nombreux internautes cela constitue une réelle injustice pour les artistes authentiques, souvent très talentueux mais marginalisés. Ce n'est pas une attaque contre les influenceurs, mais un rappel : le cinéma est un art qui mérite respect. Le public respecte ceux qui respectent leur métier. En Egypte, une règle interne du Syndicat des professions artistiques (l'union des acteurs) vise à empêcher les blogueurs et TikTokeurs de jouer dans des productions sans être membres du syndicat ou sans autorisation légale. Plus de 3 200 internautes ont réagi à des publications sur le sujet.



À Batna, un jeune homme a été victime d'une tentative d'agression au couteau en pleine rue. La scène, filmée par un témoin, montre que malgré le danger, la victime a réussi à se défendre jusqu'à ce que l'agresseur prenne la fuite. Cet incident met en lumière la recrudescence récente des actes de violence dans certains quartiers. Avec plus de 2 400 réactions, les internautes rappellent l'importance de la prudence. Face à une attaque armée, il est préférable d'éviter le contact direct et de chercher à se mettre en sécurité. Ils appellent à plus de vigilance et de solidarité citoyenne pour prévenir ce type de situations, soulignant qu'il n'y a pas de superhéros dans la rue et qu'il vaut mieux fuir pour garder sa vie, que de combattre pour garder sa fierté mal placée.

**3/10 FUGUE ET DÉBAT**

Une lycéenne de 16 ans a quitté le domicile familial à Ouled Sidi Brahim (Bou Saâda). Selon des témoins, elle aurait pris un bus en direction d'Alger. Sa famille, sous le choc, est activement à sa recherche, d'autant plus que sa mère est souffrante. Avec plus de 1 400 réactions sur les réseaux sociaux, les messages se multiplient avec l'espoir de la retrouver saine et sauve. Cette énième fugue relance le débat sur la manière de traiter les adolescents. Beaucoup appellent à plus de tendresse, d'écoute et de dialogue, estimant que la sévérité et les cris peuvent laisser de profondes blessures. D'autres rappellent que ces principes valent autant pour les garçons que pour les filles.

**2/10  
L'IMPRUDENCE  
DE CERTAINS MOTOCYCLISTES**

À Bir Mourad Raïs (Alger), un chauffeur de bus a perdu le contrôle de son véhicule et percute un poteau après avoir tenté d'éviter une moto surgissant sur sa trajectoire. Grâce à son sang-froid et à son expérience, l'accident n'a pas fait de victimes. Avec près de 500 réactions, l'incident a ravivé le débat sur le comportement de certains motocyclistes, accusés par des internautes de ne pas respecter le code de la route, de zigzaguer entre les voitures et d'exercer une pression dangereuse sur les autres conducteurs.

**1/10  
L'ALGÉRIE BRILLE À BERLIN**

Le Festival International du Film de Berlin (12-22 février 2026) accueille en première mondiale l'œuvre cinématographique algérienne «Yawmiyat Al Hisar». Le drapeau algérien y flotte fièrement avec la présence de Sofiane Zermani (Fianso), Idir Benabouche et Yacine Medkour, venus défendre ce nouveau long métrage devant le public et la critique internationale. Les internautes saluent une fierté nationale et espoir d'un rayonnement mondial du cinéma algérien. Des images ont accumulé des dizaines de réactions.

## CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMPRESSION LE PROJET EXAMINÉ PAR LE CPE

*Une réunion sera prochainement organisée pour étudier les propositions soumises concernant la restructuration de ces sociétés et décider de l'adoption du projet ou d'autres solutions adaptées aux évolutions actuelles.*

**L**e ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a indiqué que le projet de création de la Société nationale d'impression, regroupant l'ensemble des imprimeries publiques du secteur, est actuellement examiné par le Conseil des participations de l'État (CPE). Une réunion sera prochainement organisée pour étudier les propositions soumises concernant la restructuration de ces sociétés et décider de l'adoption du projet ou d'autres solutions adaptées aux évolutions actuelles.

Lors d'une visite à la Société d'impression d'Alger (SIA) et à la Simpral, Bouamama a insisté sur la nécessité d'accélérer la restructuration des entreprises d'impression et s'est dit prêt à examiner les préoccupations soulevées afin de rechercher des solutions appropriées.

Il a également souligné l'importance de réfléchir à des solutions pratiques, efficaces et innovantes pour corriger les dysfonctionnements existants, notamment en diversifiant les activités des imprimeries au-delà de l'impression des journaux.

À ce titre, il a salué les résultats de la SIA, qui a élargi ses activités à l'impression des manuels scolaires et parascolaires. Concernant le mois de Ramadhan, le ministre a rappelé l'obligation pour les médias de respecter les règles professionnelles et la spécificité de ce mois sacré, en diffusant un contenu constructif et en accompagnant l'effort national de renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide propres à la société algérienne.



### VALORISER L'IMAGE OBJECTIVE DE L'ALGÉRIE

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a, en outre, présidé, mardi soir, une rencontre au cours de laquelle des accréditations ont été remises aux responsables des médias étrangers accrédités en Algérie, dans le cadre des efforts visant à développer le paysage médiatique et à renforcer son ouverture à l'international, selon un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, le ministre a souligné que l'attribution des accréditations respecte les lois et réglementations en vigueur afin de garantir une pratique professionnelle, transparente et responsable, tout en consacrant le droit des médias étrangers à accomplir leurs missions dans des conditions adéquates. Il a insisté sur

l'importance du respect de la déontologie professionnelle et la nécessité de transmettre une image objective et précise de l'Algérie.

Bouamama a précisé que le secteur de la communication accorde un intérêt particulier au renforcement de la coopération avec les médias internationaux, contribuant à la consolidation des liens de communication et à l'échange d'expertises, tout en mettant en avant les réformes et projets de développement en cours dans différents secteurs du pays.

La rencontre a également permis au ministre d'écouter les préoccupations des responsables des médias étrangers accrédités et de réaffirmer que les portes du ministère de la Communication leur restent ouvertes en cas de besoin.

### LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

## Plus de 4,5 quintaux de kif saisis aux frontières

Des tentatives d'introduction de plus de 4,5 q de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, et près de 1,4 million de comprimés psychotropes ont été saisis lors d'opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, du 11 au 17 février 2026, selon le bilan opérationnel publié hier par l'ANP. Durant cette période, plusieurs opérations ont permis l'interception de 43 narcotrafiquants et la saisie de 4 quintaux et 58 kilogrammes de kif traité, 23,32 kilogrammes de cocaïne et 1.395.543 comprimés psychotropes. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam, Illizi et Djinet, des détachements de l'ANP ont arrêté 274 individus et saisi 38 véhicules, 312 groupes électrogènes, 195 marteaux piqueurs, 13 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et des équipements utilisés pour l'orpaillage illicite. Par ailleurs, 16 autres individus ont été appréhendés et 3 fusils de chasse, 43.865 litres de carburant et 55,2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis lors d'opérations distinctes. Le bilan opérationnel fait également état de l'arrestation de 340 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national.

DÉCÈS DU JOURNALISTE SPORTIF ABDERRAZAK ZOUAOUI

### La Présidence présente ses condoléances

La direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses condoléances suite au décès du journaliste Abderrazak Zouaoui. Dans un communiqué publié hier, elle a adressé «ses plus sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du grand journaliste, ainsi qu'à l'ensemble de la famille médiatique». Le communiqué souligne qu'Abderrazak Zouaoui, icône du journalisme sportif en Algérie, a laissé «une empreinte distinctive» et constitué «un modèle de professionnalisme pour des générations de journalistes sportifs et de jeunes commentateurs à la Télévision algérienne». Il est également exprimé un vœu pour que Dieu lui accorde Sa Sainte Miséricorde, l'accueille en Son Vaste Paradis et apporte patience et réconfort à ses proches.

JSK

### Zinnbauer maintenu

Le nouveau président du conseil d'administration de la JS Kabylie, Adel Bouedja, a dressé, hier, un premier état des lieux du club, récemment éliminé en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, tout en annonçant le maintien de l'entraîneur Josef Zinnbauer. «Zinnbauer poursuivra son travail jusqu'à la fin de la saison, puis son bilan sera évalué calmement et sereinement», a-t-il déclaré lors d'un point de presse animé au stade Hocine-Aït-Ahmed (Tizi-Ouzou). La JSK a complètement raté son parcours en phase de groupes de la C1, terminant quatrième et dernière du groupe B avec 3 points, derrière Al-Ahly SC (10 pts), l'AS FAR (9 pts) et Young Africans (8 pts). Le successeur d'El-Hadi Ould Ali a insisté sur la nécessité d'instaurer une vision à long terme, affirmant que «la stabilité est la clé des titres, et le succès ne peut être atteint sans continuité, tant sur le plan administratif que technique». Se présentant en tant que «fervent supporter de la JSK», Bouedja a également promis une gestion basée sur la transparence, assurant que «nous travaillons pour gérer le club avec une transparence totale, et chaque détail sera documenté».



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a inauguré, hier, en présence du secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, l'annexe régionale d'Ouargla dédiée à l'authentification des documents administratifs destinés à l'usage à l'étranger, relevant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Sayoud a indiqué que cette structure est «le fruit d'une coordination intense et fructueuse entre les deux départements ministériels, réalisée avec le concours des wilayas concernées en un temps réduit», soulignant qu'elle traduit «l'esprit d'engagement et d'efficacité au service du citoyen». Il a précisé la possibilité d'élargir progressivement cette initiative à d'autres régions du pays, afin de rapprocher les

prestations administratives du citoyen, de faciliter les procédures, de réduire les distances et délais, et de garantir une meilleure qualité du service public, assurant l'accompagnement continu de son département pour le succès de ces initiatives. De son côté, Sofiane Chaib a souligné

que cette annexe résulte de la coopération institutionnelle entre les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères et traduit l'engagement de l'État à moderniser les institutions publiques et à faciliter les procédures administratives pour les citoyens, à l'intérieur comme à l'extérieur